L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. II, NUMÉRO 49 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 25 mai 1944

LE PROGRES DE LA PETITION

Grâce aux efforts soutenus du rédacteur et des lecteurs de l'"Ami du Peuple", la pétition est en circulation un peu partout dans Nipissing.

Les gens de Sudbury, Chelmsford, Hanmer, Blezard Valley, St-Charles, Noelville, Monetville, Verner, Sturgeon Falls, Cache Bay, Field et River Valley sont au courant de l'affaire et désireux d'en faire un succès. Les maires de la plupart de ces endroits nous ont écrit, et demandé des feuillets qu'ils nous retournent signés de tous les membres du Conseil frappés du sceau de la municipalité, et remplis de centaines de signatures des contribuables. Nous pouvons dire en toute justice que le mouvement est bel et bien lancé.

Messieurs nos députés Hurtubise et Carlin, nous vous demandons, au nom de tous ces gens, de déclarer à M. Humphrey Mitchell que l'ordonnance signée le 28 janvier 1994, doit être supprimée, parce que la dite ordonnance n'aura d'autre résultat que celui de soulever des rancunes et des haines au sein de nos familles. Et puis, cette loi n'a aucunement sa raison d'être.

Les polices militaires veulent-ils savoir où sont les jeunes gens? Mais il n'y a pas à chercher bien loin, il me semble. Ils sont tous engagés au travail exigé par le grandiose effort de guerre de notre illustre gouvernement. Les quelques-uns, qui ne sont pas déjà obligés de donner leur vie, sont à l'ouvrage dans les usines sur la ferme ou dans les chantiers, où ils travaillent surtout pour payer des impôts: impôts sur le revenu, impôts sur tout le nécessaire à la vie.

Supposons maintenant que les autorités militaires veuillent être au courant de l'endroit particulier où se trouvent tous les jeunes Canadiens; n'y a-t-il pas les bureaux de l'enregistrement national qui doivent pouvoir vous donner les noms et l'adresse exacte de tous les citoyens canadiens. Si l'on ne pouvait par hasard recevoir les renseignements nécessaires des messieurs employés de ces bureaux, il y aurait toujours les agents du service sélectif ou encore les administrateurs des coupons de rationnement. Non, pour parler avec franchise, les autorités ont certes tous les renseignements voulus sur le compte de tous les Canadiens. Il n'est pas nécessaire d'exposer le père et le fils à des querelles présentes et futures pour en arriver à un but déjà obtenu.

S'agirait-il, par hasard, de moyens pour forcer les jeunes à s'enrôler? D'abord, ce n'est pas nécessaire. Quand on sait qu'au point de vue argent, le peuple en a plein le dos des dépenses exorbitantes de billions, pour l'entretien d'une armée déjà trop nombreuse pour nos moyens.

Quand on sait en outre, et ceci de l'auguste bouche de son honneur M. Ralston, quand on sait que, à l'heure présente, de chaque groupe de 4 aviateurs alliés qui bataillent en Europe, l'un d'eux est un Canadien. Un quart des aviateurs sont des Canadiens? Mais où donc sont les Anglais, les Américains, les Français libres, les Polonais, les Tchecques, les Grecs et les autres? Mais oui. Cependant, d'après M. Ralston, chaque fois que tous nos alliés fournissent trois batailleurs de l'air, le Canada à lui tout seul en fourni tout un. Une proportion honorable, n'est-ce pas?

Quand on sait encore que Churchill, Roosevelt, Curtin, Menzies, Mme Chang-Kai Sheck et combien d'autres étoiles sont tous d'accord pour reconnaître que le Canada fait un effort de guerre extraordinaire.

Quand on sait que nous n'avons plus besoin d'une armée considérable pour la défense de nos côtes. Enfin, et surtout quand nous savons, et çà, ce sont les promesses sacrées, ou les sacrées promesses de nos gouvernants; quand nous savons que jamais au grand jamais il n'y aura de conscription pour service outre-mer.

Eh bien, je vous le demande pourquoi exposer la famille à des disputes et à des rancunes interminables. Non, l'ordonnance signée le 28 janvier 1944, et les règlements ministériels contenus dans le Guide des Patrons doivent être supprimés par l'autorité compétente parce que ce sont des règlements dictatoriaux aussi inhumains qu'antisociaux, a dit avec raison M. André Laurendeau.

C'est à nous de voir ce que notre député, M. Hurtubise soit convaincu que nous n'accepterons jamais de bonne volonté, la mise en vigueur de cette loi. MM. Maxime Raymond, Pierre Gauthier, Armand Choquette, J.-S. Roy, Dorion, Liguori Lacombe, Maurice Bourget, Wilfrid Lacroix, L.-P. Lizotte, en ont déjà demandé l'abolition à la chambre d'Ottawa. Nous aurions été heureux d'apprendre que notre député secondait leurs afforts. Ils reviendront à la charge, ces hommes qui ont du coeur au ventre, hommes qui connaissent l'importance de la famille, et l'importance de la paix dans la famille, hommes qui ne souffriront pas que l'on institue une Gestapo ici au Canada, terre des hommes libres. Et notre député, dont le passé est glorieux, nous dit-on, et je veux bien le croire, jusqu'en 39. Monsieur notre député nous donnera-t-il la satisfaction de dire: "C'est un gros homme, un homme de parole, de bon sens qui n'a pas froid aux yeux." Ou bien, . . mon Dieu, va-t-il nous oublier encore une fois?

En tous cas, pour ce qui nous concerne, il faut que nous fassions un succès complet de notre pétition. Il faut que nous soyons assurés du plus grand nombre de signatures possible.

Un petit coup de coeur donc. Faisons circuler les feuilles, et après avoir recueilli la signature de tous et de chacun, adressons-les à l'"Ami du Peuple", 62 rue Beech, Sudbury, Ont.

L. CAMPEAU

Ministre de la santé à Sudbury

Le docteur R.-P. Vivian, ministre provincial de la santé, a parlé devant une réunion du Sudbury Women's Canadian Club. Arrivant à Sudbury il a trouvé nombre d'organisations et de médecins prêts à le bombarder de questions sur les projets du gouvernement pour améliorer les facilités d'hospitalisation à Sudbury. Le ministre de la santé a déclaré que les conditions actuelles provenaient de négligence pendant nombre d'années où on n'a pas accru ces facilités. Le docteur Vivian dit qu'il constate le besoin urgent de meilleures facilités et cliniques à Sudbury, mais l'initiative doit venir de corps civiques, plutôt que du gouvernement provincial. Il tâche d'expliquer comment on pourra remédier au problème.

Fermeture de mines

La réalisation de contrats par le gouvernement canadien et des firmes américaines obligera la fermeture des mines de plomb et de zinc dans le district de Sudbury. A cause de la décision gouvernementale, on ne croit pas que les Lake Geneva Lead and Zinc Mines, à Benny, dans l'arrondissement Hess, puissent continuer leur exploitation après le premier juillet. La mine resterait fermée jusqu'au jour où les prix du levée pour justifier l'ouverture. La plomb et du zinc seront assez é- mine aurait besoin de 3½ cents la livre pour le métal pour continuer son exploitation. Ceci est plus considérable que le prix actuel du marché, bien que la compagnie obtienne 8½ cents pour le zinc vendu aux E.-U. La mine fut ouverte quelques mois après le début de la guerre. . . et avait été fermée depuis 1936.

Lettre d'Ottawa

TOUS LES PARTIS DE LA GAUCHE DEMANDENT JUSTICE POUR LES VETERANS DE CETTE GUERRE

La loi protège mieux les vétérans en Angleterre qu'au Canada.—Un comité revisera sous peu le cas de M. Houde, dont on attend l'élargissement —L'ancien maire de Montréal sera-t-il candidat aux prochaines élections provinciales du Québec?—Le député fédéral de Pontiac parle des Témoins de Jéhovah—On dit que le budget contiendrait des réductions d'impôts.

Ottawa.—L'étude des crédits du ministère des Pensions et de la Santé nationale a fourni l'occasion à tous les partis de la gauche de défendre la cause des vétérans de cette guerre. S'il est un sujet qui intéresse toute la population, c'est bien celui des vétérans. Dans une guerre totale, toute la jeunesse physiquement apte à porter les armes est appelée sous les drapeaux. Ce à quoi tous ces jeunes qui exposent leur vie en entrant dans les forces armées ont droit de s'attendre, c'est d'être traités justement lorsqu'ils en sortent.

Des dispositions de la présente loi, l'une qui prête à plus d'injustice est celle qui impose à tout soldat réclamant une pension, la charge de faire la preuve qu'il y a droit, et la tendance qu'a la Commission des pensions, dans trop de cas, d'imputer l'invalidité non au service, mais à des conditions antérieures à l'enrôlement.

COMMENT ON AGIT AU CANADA

M. White, député conservateur progressiste de Hastings-Peterborough, a très bien exposé la situation. "Je ne puis comprendre, dit-il, comment la Commission des pensions ou une division quelconque du département du ministre puisse éluder sa responsabilité dans le cas d'un soldat qui, à son entrée dans l'armée, se trouvait dans la catégorie "A", qui a été subséquemment libéré dans une catégorie inférieure après avoir servi outre-mer, et à qui on ne reconnaît pas le droit à une pension. Le ministre sera le premier à admettre, je crois, que tout homme qui s'enrôle dans les forces armées subit un examen très rigoureux et complet, comportant l'exploration radiologique et une vérification très soigneuse et scientifique de l'état des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge et des autres parties du corps. Si l'armée n'hésite pas à placer cet homme dans la catégorie "A", comment peut-on lui imposer l'obligation de faire la preuve lorsqu'il est réformé dans une catégorie inférieure et que la Commission décide qu'il n'a pas droit à une pension?"

Appuyant l'orateur précédent, M. Wright, membre de la C.C.F. et député de Melfort, a déclaré sur le même sujet: "Une fois qu'un homme a subi un examen complet avec radiographies et tout le reste et qu'il a été rangé dans la catégorie A-1, il me semble que, s'il vient à perdre la santé, l'armée en est responsable, puisque c'est bien là que l'invalidité s'est produite. Mettons donc au rancart, une fois pour toutes, cette phrase si fréquente sur les feuilles de réforme: "Invalidité aggravée au cours du service, mais non imputable au service." L'homme qui a perdu la santé à ce point a droit à un dédommagement."

Evidemment, lorsqu'un soldat est classé dans la catégorie "A" après avoir subi un examen médical aussi complet, il est supposé être en parfaite santé et, si dans la suite il contracte quelque maladie pendant qu'il est en service, cette maladie devrait être imputable présumément au service.

CONDUITE DIFFERENTE EN ANGLETERRE

En Grande-Bretagne, on agit autrement qu'au Canada. Deux députés conservateurs progressistes, M. Ross, de Souris, et M. Green, de Vancouver, ainsi qu'un député créditiste, M. Quelch, d'Acadia, ont exposé comme on procédait en Angleterre. On y établit deux présomptions. La première, c'est que l'état physique de celui qui requiert une pension est tel que consigné lors de son entrée au service était de fait son état physique à ce moment-là. La seconde est que toute aggravation subséquente de son état est attribuable au service. Le requérant n'a pas le fardeau de la preuve et il a le bénéfice du doute.

Ce ne sont pas des présomptions absolues, ainsi que le député de Vancouver l'a noté; elles peuvent être réfutées par le ministère des Pensions. Toutefois, ces deux présomptions sont établies. En conséquence, au moment de son acceptation dans les forces armées, l'homme était apte au genre de service exigé des gens placés dans cette catégorie médicale et, advenant sa réforme ultérieure pour des motifs d'ordre médical, toute altération de sa santé qui a pu survenir est imputable à son service.

"J'invite la Chambre, conclut M. Green, à modifier notre loi des pensions de manière à y inclure ces deux présomptions. Au cours de la guerre, les hommes qui se sont enrôlés ont subi un examen médical beaucoup plus complet que les soldats de la dernière guerre, et le nombre des réformés a été sensiblement plus élevé, surtout pour motifs de maladie, par suite d'un fléchissement de la santé. Une telle présomption en faveur du requérant s'avouerait particulièrement utile en cas de maladie. A l'heure actuelle il est matériellement impossible à un homme qui a été réformé pour cause de maladie de prouver que son invalidité est imputable au service ou en est une conséquence directe. Or, notre loi des pensions stipule qu'il lui incombe de démontrer que son invalidité est imputable ou directement liée à son service militaire. En conséquence, je préconise une modification de notre loi des pensions au cours de la présente session, et l'insertion de ces deux présomptions en faveur du soldat réformé."

LE CAS DE M. HOUDE

L'affaire Camilien Houde revient périodiquement sur le tapis à la Chambre des communes. M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes et chef du Parti canadien, s'est fait l'avocat de l'ancien maire de Montréal, interné déjà de-

(Suite à la page cinq)

Cour Juvénile

La cour juvénile de Sudbury devrait être prête à commencer ses sessions le premier juillet. Le comité d'organisation a fixé cette date lors d'une réunion spéciale. Le comité a adopté un budget au montant de $3,145 pour maintenir la cour pendant six mois, et $2,500 pour frais d'établir la cour. Le budget sera envoyé au département du procureur général pour approbation. On demandera au procureur-général en même temps de mettre une partie des dépenses au compte du gouvernement. Le comité recommandera ensuite la nomination d'un officier de la cour, d'un sténographe, et d'un juge pour la cour.

M. M.-J. Coldwell à Sudbury

Sudbury—M. M. J. Coldwell, chef national du parti C.C.F., a déclaré ici, qu'à son avis les Canadiens en service outre-mer ne seront pas satisfaits de la défaite des puissances de l'Axe, mais insisteront pour aller détruire les causes premières du fascisme, de la guerre et de ses conséquences pénibles.

Dans un discours prononcé à une assemblée de la "Mine, Mill and Smelter Worker's Union.", M. Coldwell dit que les Canadiens se battent "pour le droit d'édifier un monde nouveau" et pour prévenir l'insécurité et le chômage, qui sont, d'après eux, le fonds principal qui conduit au fascisme et à la guerre. "C'est pourquoi nous désirons l'application de tous les articles de la Charte de l'Atlantique. L'article de base de la Charte assure au monde l'affranchissement de la crainte et du besoin."

M. Coldwell dit que la réalisation des plans contenus dans ces articles n'apportera rien de moins, la paix devant être construite sur des bases de réalités économiques, au lieu d'être fondée seulement sur des espoirs formulés par les politiciens. Une décision positive doit être prise pour prévenir un retour des dernières années d'avant-guerre.

Il passe à travers du pont

Un gros tracteur de 18 tonnes qui a passé à travers un pont sur la rivière Onaping près de Levack, a interrompu la circulation des voitures sur le chemin Levack. Les ingénieurs du département Ontarien de la Voirie ont jeté un pont temporaire sur la rivière. . . mais il ne peut porter de véhicule lourd. La circulation normale reste possible toutefois. Le tracteur a passé à travers le pont tard mercredi dernier. Le chauffeur fut jeté à la rivière, 12 pieds en bas. Joe Villette, de Sudbury, le chauffeur l'a échappé belle. . . sans la moindre égratignure. Le pont temporaire fut construit le lendemain matin.

Production de pulpe

La production de pulpe dans le district Sudbury a reçu un encouragement de la régie des prix. A cause du manque de pulpe, et du peu d'enthousiasme manifesté par les bûcherons qui trouvent le prix actuel insuffisant, la commission des prix et du commerce vient d'annoncer une augmentation de 50 cents la corde pour le bois de pulpe dans le district Sudbury. La demande a grandi avec l'annonce, il y a quelques jours, que la Kalamazoo Vegetable Parchment Company de Espanola achèterait 125 mille cordes de bois. L'offre a reçu un accueil indifférent, alors le gouvernement annonce l'augmentation. Maintenant, le sapin obtiendra $9.50 la corde, avec écorce, et $12.50 sans écorce. Le pin sans écorce rapportera $11.50. On pourra-accorder un peu plus à ceux qui livreront le bois au moulin.

Les fermiers

5% seulement des fermiers du district de Sudbury ont pu travailler la terre jusqu'ici. L'agronome Roméo Leroux dit que la terre est trempée et froide. Quelques fermiers ont semé des patates et quelques-uns des semences. Mais les semailles tarderont encore quelque temps, dit l'agronome. On rapporte des conditions semblables par tout le nord.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

PENTECOTE

Jérusalem . . . La montagne de Sion . . . Le Cénacle, berceau de l'Eglise naissante.

Les apôtres s'y trouvent, retirés, recueillis, et priants.

Ils attendent l'effet des promesses divines.

Illumination soudaine! Dix jours après le retour de Jésus à son Père, les voûtes de leur prison s'ébranlent sous l'action d'un souffle puissant, une gerbe lumineuse se partage en langues de feu qui tombent sur chacune de leurs têtes. Le Paraclet vient perfectionner dans l'âme des Douze l'image de la vie chrétienne encore qu'ébauchée. Remplis alors de l'Esprit même de Dieu, transformés, ils s'en vont de par le monde, portant la lumière et le salut pour tous. C'est la mission que le Maître leur a confiée: "Allez, enseignez toutes les nations... Baptisez-les..."

Aujourd'hui, le Maître nous a dit: "Regardez et voyez combien les hommes s'éloignent de ma doctrine, ramenez-les moi." Associés au ministère sacré des "choisis du Christ", appelés comme eux à transformer les âmes, nous avons besoin de ce souffle divin qui donna aux premiers apôtres une ardeur dévorante; nous avons besoin que la rosée abondante des dons de l'Esprit-Saint vienne rafraîchir les premiers élans de notre enthousiasme et fasse se développer le germe des vertus déposées en nous à notre saint Baptême.

Voici notre Pentecôte! Il vient l'Esprit qui change et fortifie! Attention... vigilance... profond respect...

"Il ne vient pas dans le trouble et n'habite pas dans le tumulte".

Apaisons notre âme, calmons l'agitation de nos vaines pensées et de nos vains désirs, recueillons-nous et prions comme les apôtres.

L'Esprit souffle où il veut et quand il veut... Il n'a point d'heure marquée. Attendons et descendons en nous-mêmes... Renonçons à l'esprit du monde, désirons vivement la LUMIERE... Elle vient nous enrichir de ses trésors et le moment de sa visite est arrivé...

Veni Sancte Spiritus...

Croyons à l'action de l'Esprit Saint en chacune de nos âmes... Et il y raffermira notre foi en Dieu.

Courrier de Lysette

D. Pourriez-vous me donner la liste des positions qu'une jeune fille pourrait choisir. Je suis une jeune fille de treize ans et je ne sais quelle position choisir. Merci—Indécise.

R. Je vous encouragerais à lire le volume intitulé "Les carrières féminines" par Gabrielle Carrière. L'ouvrage de Mlle Carrière est un guide précieux, non seulement pour celles qui ont besoin d'un emploi rémunérateur, mais pour toutes celles qui cherchent à s'orienter, pour celles mêmes qui ont des loisirs et ne savent qu'en faire. Ces dernières, en prenant connaissance de cet ouvrage, y prendraient peut-être l'idée et le goût de s'instruire ou de se perfectionner dans quelque branche que ce soit.

D. Je suis une jeune fille de seize ans et amoureuse d'un jeune homme qui vient souvent par affaire à la maison. Il me parle, mais ne m'invite jamais à sortir. Je ne lui ai pas dit que je l'aimais. Suis-je trop jeune pour penser au mariage?—Fleurette.

R. Un peu trop jeune peut-être, mais cela dépend de la manière dont vous y songez. Si vous vous dites: Il faut que je m'efforce d'améliorer mon caractère, de développer ma personnalité en vue de me créer plus tard un foyer heureux et stable, c'est très bien. Si vous cultivez en vous les qualités et les dons qui inspirent une véritable affection, il n'y a pas de doute que le temps venu, vous serez aimée. Seulement, il faut attendre pour donner son coeur qu'on vous le demande. Souvenez-vous toujours de cela.

D. Une femme de trente-cinq ans, mariée et qui n'a plus de petits-enfants, est-elle trop vieille pour apprendre un métier qui demande un an d'apprentissage? Combien d'années peut-elle travailler encore?—Travaillante

R. Mais non, du moment que son foyer n'en souffrira pas, elle donnera un bel exemple d'énergie en entreprenant ce travail. Elle peut compter, à son âge de longues années de travail encore, si elle a une bonne santé et si elle n'est pas paresseuse.

D. Je suis inquiète au sujet de mon petit garçon de dix ans. C'est un enfant studieux, intelligent, très orgueilleux mais docile. Seulement, il n'aime pas jouer avec les autres ni se faire d'amis. Son père est de caractère seul, peut-être l'enfant en tient-il? A part cela, il est peureux et sans défense. Je vous demande conseil?—En peine.

R. Il arrive souvent qu'un enfant studieux préfère ses livres au jeu. Ne forcez pas votre fils à se faire des amis, mais obligez-le à prendre de l'exercice après ses classes chaque jour. Et prenez surtout les moyens de combattre sa tendance à la peur et aussi de développer sa combativité.

D. J'ai fréquenté une jeune fille trois ans. Après l'avoir comblée de cadeaux et d'argent, elle me quitte sans motif. Que dois-je faire? —Homme aux yeux vifs.

R. Profiter de la leçon pour l'avenir et avoir les yeux encore plus vifs pour ne plus vous laisser berner. Il faut savoir en qui on met sa confiance.

D. Veuillez, s'il vous plaît, me dire quel est la signification des noms suivants: Eric, Noémi.—Rhododendron.

R. Ces noms signifient: heureux, sagesse et prudence. Et votre pseudonyme signifie "premier aveu d'amour".

D. Comment ferais-je disparaître de petits filets mauves que j'ai sur le nez?—Blanche

C.—Ces filets sont causés par des veine sa fleur de peau, ou qui ont éclaté. Le meilleur traitement consiste à faire de fréquente applications d'eau froide durant dix ou quinze minutes à la fois, par exemple, au moins une fois par jour.

D. Je songe à mes robes d'été. Je suis secrétaire (et quand je dis secrétaire, j'entends sténo-dactylo, comptable, "laveuse" d'encriers et compilateur de dossiers souvent poussiéreux) où il y a des médecins, et des gardes-malades. Je dois donc être propre en ce qui regarde mes robes. Or comme mon budget n'est pas des plus fort et que j'aime à me payer des petites fantaisies comme restaurant, théâtre etc., je compte mes sous. Les années précédentes, mes robes étaient assez belles du moins je le crois car je les payais $8.00 et quelquefois plus de $10.00 pour travailler. Ma garde-robe n'était pas des plus fournie. Cet été j'ai l'intention d'avoir des petites robes pas trop cher, mais comme tout est "remonté" les robes que l'on payait autrefois $3.00 et $4.00 sont maintenant de $8.00 et $10.00 et, de plus, pas très jolies. N'auriez-vous pas quelques suggestions à me faire? J'aimerais, si cela était possible, pouvoir mettre un uniforme quelconque mais je ne sais vraiment pas lequel. Steno-dactylo.

R. Le plus pratique est ce que vous suggérez vous-même: porter pour votre travail un uniforme de garde-malade par exemple, ou simplement une jaquette de travail. Il s'agira d'être méticuleusement propre et vous verrez que vous paraîtrez aussi bien dans ces jaquettes que dans n'importe quelle robe plus coûteuse. Au travail, il faut toujours porter des vêtements simples, pratiques, peu coûteux; avant la guerre on semblait avoir oublié cette règle et quelques jeunes filles se laissaient même aller à des extravagances de mauvais goût. Ne craignez pas d'adopter le vêtement que vous suggérez vous-même. C'est celui qui convient et il ne nuira pas à votre élégance.

Jeanne d'Arc, sa vocation

Ce fut à Domrémy que naquit, la belle et brave fille qui devait porter si bien l'épée de la France. .

Jeanne était la troisième fille d'un laboureur, Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée. Elle eut deux marraines, dont l'une s'appelait Jeanne, l'autre Sybille.

Le fils aîné avait été nommé Jacques, un autre Pierre. Les pieux parents donnèrent à l'une de leurs filles le nom plus élevé de saint Jean.

Tandis que les autres enfants allaient avec le père travailler aux champs ou garder les bêtes, la mère tint Jeanne près d'elle, l'occupant à coudre ou à filer. Elle n'apprit ni à lire, ni à écrire; mais elle sut tout ce que savait sa mère des choses saintes. Elle reçut sa religion, non comme une leçon, une cérémonie, mais dans la forme populaire et naïve d'une belle histoire de veillée, comme la foi simple d'une mère. Ce que nous recevons ainsi avec le sang et le lait, c'est chose vivante, et la vie même.

Nous avons sur la piété de Jeanne un touchant témoignage, celui de son amie d'enfance, de son amie de coeur, Hauviette, plus jeune de trois ans. "Que de fois, dit-elle, j'ai été chez son père! C'était une bonne fille, simple et douce. Elle allait volontiers à l'église et aux saints lieux. Elle filait, faisait le ménage, comme font les filles. Elle se confessait souvent. Elle rougissait, quand on lui disait qu'elle était trop dévote, qu'elle allait trop à l'église. "Un laboureur, appelé aussi en témoignage, ajouta qu'elle soignait les malades, donnait aux pauvres. "Je le sais bien, dit-il; j'était enfant alors, et c'est elle qui m'a soigné."

Tout le monde connaissait sa charité, sa piété. .

Son village était à deux pas des grandes forêts des Vosges. De la porte de la maison de son père elle voyait le vieux bois des chênes. Les fées hantaient ce bois; elles aimaient surtout une certaine fontaine près d'un grand hêtre qu'on nommait l'arbre des fées, des dames. Les petits enfants y suspendaient des couronnes, y chantaient. Ces anciennes dames et maîtresses des forêts ne pouvaient plus, disait-on, se rassembler à la fontaine; elles en avaient été exclues pour leurs péchés. Cependant l'Eglise se défiait toujours des vieilles divinités locales; le curé, pour les chasser, allait chaque année dire une messe à la fontaine.

Jeanne naquit parmi ces légendes, dans ces rêveries populaires. Mais le pays offrait à côté une toute autre poésie, celle-ci, sauvage, atroce, trop réelle hélas! la poésie de la guerre. La guerre! ce mot seul dit toutes les émotions; ce n'est pas tous les jours sans doute de l'assaut et le pillage mais bien plutôt l'attente, le tocsin, le réveil en sursaut, et, dans la plaine, au loin, le rouge sombre de l'incendie.

Etat terrible, mais poétique; les plus prosaïques des hommes, les Ecossais du pays bas, se sont trouvés poètes parmi les hasards du border; de ce désert sinistre, qui semble encore maudit, ont pourtant germé les ballades, sauvagesc et vivaces fleurs.

Jeanne eut sa part dans ces romanesques aventures. Elle vit arriver les pauvres fugitifs, elle aida, la bonne fille, à les recevoir; elle leur cédait son lit et allait coucher au grenier. Ses parents furent aussi une fois obligés de s'enfuir. Puis quand le flot des brigands fut passé, la famille revint et trouva le village saccagé, la maison dévastée, l'église incendiée.

Elle sut ainsi ce que c'est que la guerre. Elle comprit cet état antichrétien, elle eut horreur de ce règne du diable, où tout homme mourait en péché mortel. Elle se demanda si Dieu permettrait cela toujours, s'il ne mettrait pas un terme à ces misères, s'il n'enverrait pas un libérateur comme il l'avait fait si souvent pour Israël, un Gédéon, une Judith. Elle savait que plus d'une femme avait sauvé le peuple de Dieu, que dès le commencement il avait été dit que la femme écraserait le serpent. . .

Un jour d'été, jour de jeûne, à midi, Jeanne étant au jardin de son père, tout près de l'église, elle vit de ce côté une éblouissante lumière et elle entendit une voix: "Jeanne, sois bonne et sage enfant, va souvent à l'église." La pauvre fille eut grand'peur.

Une autre fois, elle entendit encore la voix, vit la clarté, mais dans cette clarté de nobles figures dont l'une avait des ailes et semblait un sage prud'homme. Il lui dit: "Jeanne, va au secours du roi de France, et tu lui rendras son royaume. "Elle répondit, toute tremblante: "Messire, je ne suis qu'une pauvre fille, je ne saurais chevaucher, ni conduire les hommes d'armes. "La voix répliqua: "Tu iras trouver M. de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et il te fera mener au roi. Sainte Catherine et sainte Marguerite viendront t'assister." Elle resta stupéfaite et en larmes comme si elle eût déjà vu sa destinée tout entière.

Le prud'homme n'était pas moins que saint Michel, le sévère archange des jugements et des batailles. Il revint encore, lui rendit courage, "et lui raconta la pitié qui estoit au royaume de France." Puis vinrent les blanches figures des saintes. Parmi d'innombrables lumières, la tête parée de riches couronnes, la voix douce et attendrissante, à en pleurer. Mais Jeanne pleurait surtout quand les anges et les saintes la quittaient: "J'aurais bien voulu, dit-elle, que les anges m'eussent emportée."

Si elle pleurait, dans un si grand bonheur, ce n'était pas sans raison. Quelque belles et glorieuses que fussent ces visions, sa vie dès lors avait changé. Elle qui n'avait entendu jusque-là qu'une voix, celle de sa mère, dont la sienne était l'écho, elle entendait maintenant la puissante voix des anges! Et que voulait la voix céleste? Qu'elle délaissât cette mère, cette douce maison. Elle qu'un seul mot déconcertait, il lui fallait aller parmi les hommes, parler aux hommes, aux soldats. Il fallait qu'elle quittât pour le monde, pour la guerre, ce petit jardin sous l'ombre de l'église, où elle n'entendait que les cloches et où les oiseaux mangeaient dans sa main.

MICHELET

CHANSON TENDRE

Ce que je veux, c'est une épaule
Pour appuyer mon front brûlant.
C'est l'asile d'un coeur aimant
Quand le malheur guette et me frôle.

Ce que je veux, c'est une soeur
Aux adorables gronderies
Qui fleurirait mes rêveries
De son apaisante douceur.

Ce que je veux, c'est l'accalmie,
Que sait me donner votre main,
C'est l'espoir en le lendemain
Que verse votre voix amie.

Ce que je veux, non loin de vous,
C'est goûter la beauté de vivre,
C'est lire comme dans un livre
Dans vos regards profonds et doux.

Et pouvoir me dire à toute heure,
J'ai la belle part des amours,
Pour être consolé toujours,
J'ai la tendresse qui demeure.

Claire VERENQUE
"L'Enclos du Rêve"

PRIX DE L'AGNEAU DU PRINTEMPS

Ottawa — La méthode de coupe régulière et les prix plafonds au détail pour l'agneau du printemps entreront en vigueur le 1er mai. Une ordonnance apporte également quelques petits ajustements aux prix du gros pour l'agneau du printemps.

Peut-être le bonheur n'est-il qu'un contraste.—Alphonse Karr.

* *

Les honnêtes gens se lient par leurs vertus; les mauvais, par leurs vices.—H. Heine.

Pharmacie Michaud

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN

REMEDES DE FAMILLE

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4268 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-9700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 25 mai 1944

Saviez-vous que?

Le 11 mai, en chambre des communes à Ottawa, un important vote a été pris. M. J.-S. Roy, député indépendant de Gaspé, a tenté d'amener le gouvernement à ne pas exiger des cultivateurs, la dénonciation de leurs fils ou de leurs parents qui ne se sont pas conformés aux règlements du service de la mobilisation. En d'autres mots le député de Gaspé a présenté en chambre la même chose que contient la pétition qui circule en ce moment dans la région, c'est-à-dire, retirer la loi qui oblige un père à dénoncer son enfant. Le but de M. Roy, il n'y a pas de doute, était de forcer les députés canadiens-français de la chambre à prendre attitude sur la question.

Savez-vous ce qu'a été le résultat du vote? 158 à 9. Voici les noms de ceux qui ont appuyé M. Roy: M. Dorion, secondeur, le Bloc populaire avec MM. Maxime Raymond, Pierre Gauthier, Armand Choquette, M. Liguori Lacombe du Parti Canadien. Trois membres du parti libéral: MM. Maurice Bourget, Wilfrid Lacroix, L.-P. Lizotte. Et c'est tout.

Tout de suite une question se pose. Comment a voté notre député de Nipissing sur cette question? S'il n'y a pas eu d'oubli dans l'énumération des membres du Parti libéral que les journaux ont rapportée nous devons conclure que M. Hurtubise a voté pour la dénonciation des enfants par leurs parents ou il n'a pas voté du tout. Dans les deux cas, son attitude est absolument condamnable et ici, au nom des Canadiens français du district, nous lui demandons d'expliquer son attitude. Ignore-t-il en effet que les nôtres du district sont à protester comme particuliers et comme municipalités contre cette loi? Ignore-t-il que ce sont ces gens là qui l'ont élu et l'ont envoyé les représenter à Ottawa?

Nous croyons que les Canadiens français de Nipissing comme nous, veulent que leur député les mette au courant de son attitude sur ce grave problème.

Camille LEMIEUX

Un manuel d'histoire du Canada

Un Athanase David, un abbé Maheux réclament un nouveau manuel d'histoire. Mais que diable veulent-ils faire d'un nouveau manuel? Ils ne peuvent changer l'histoire. Ce qui s'est passé depuis 100 ans doit rester tel quel et de notre histoire il ne faut pas cacher ou enlever les plus belles pages. Un héros d'aujourd'hui ou d'hier restera toujours un héros, quel qu'il soit, Grec, Chinois, Français ou Russe.

Si ces gens déplorent la mentalité formée par l'enseignement de l'histoire, je trouve qu'il n'y a qu'une page de plus à ajouter aux anciens manuels d'histoire de tous les pays: celle qui expliquera aux jeunes étudiants qu'ils n'ont pas raison de se glorifier du passé de leur race, de se pavaner, orgueilleux êtres des sépulcres blanchis, mais qu'ils essayent d'imiter ces gens, puisqu'ils n'étaient mieux qu'eux, mais par leur travail, leur persévérance, leur volonté, leur audace, ils ont accompli quelque chose de grand. Qu'il est à eux aujourd'hui d'en faire autant, sans croire pour cela que leur race est meilleure qu'une autre. Le mot étudiant peut vouloir dire Nègre, Anglais, Chinois ou Français. Les héros se valent et aucune race n'est supérieure. Aucune n'est inférieure non plus.

Cette page que j'y voudrais ajouter est inutile puisque ce sont des réflexions que chacun doit avoir et que toujours le professeur explique à ses élèves. Les mauvais coups commis par une race envers une autre sont pardonnables, et toujours, d'une situation précaire, sortira un ou des héros, et ces héros sont enviables.

Que sert donc de changer de manuel? Avoir un beau livre et rien dedans, inutile d'en avoir. La vie d'un homme comme celle d'un peuple, se résume toujours à ces trois mots: né, vécu, mort. N'y mettre que cela dans un volume, c'est dépenser de l'argent inutilement. Les hauts gestes d'un peuple cependant, sont admirables et si c'est du passé, c'est inchangeable.

JEHANNE

Ce qu'on dit

Les libéraux assurent avec force que la conscription n'existe pas. Qu'on nous permette alors de leur suggérer un moyen de payer avec plus de facilité les cadeaux à l'Angleterre! La conscription n'existant pas, le gouvernement libéral peut destituer les registraires et leurs fonctionnaires, fermer plusieurs camps militaires, cesser de payer les policiers spéciaux qui recherchent des conscrits-fantômes, etc. Ce sera là une grande source d'économie en un temps où le pays est obligé d'emprunter deux milliards par année. Sans compter que l'existence d'un pareil système porte l'opinion à croire que la conscription existe et à se demander si, par exception, il ne pourrait pas arriver aux députés libéraux de dire le contraire de la vérité...

• •

Certains orateurs de l'emprunt ont un air emprunté. C'est pour la circonstance...

• •

Un correspondant qui adopte le pseudonyme de "Conscrit en Herbe" nous transmet quelques lignes de feu de sa composition. Voici: "Monsieur King veut, en toute hâte, faire voter une loi d'assurance-santé. C'est sans doute pour que le parti libéral ait le temps d'en profiter avant sa mort".

• •

C'est encore le "Conscrit en Herbe" qui nous transmet ce fait de la vie vécue. "Un vendeur d'obligations de la Sixième victoire se présente chez un brave ouvrier. La conversation s'engage.

—Vous allez acheter une obligation, dit l'agent.

—Qui me garantit que je serai remboursé? reprend l'ouvrier.

—Monsieur King vous le garantit.

—Mais si monsieur King meurt?

—Le parti libéral vous le garantit.

—Mais si le parti crève?

—Si le parti libéral tombe, est-ce que ça ne vous vaudra pas $100.?

—Je vas prendre deux obligations, dit l'ouvrier..."

Le Conscrit

Le cinéma corrupteur

De louables efforts se font actuellement pour restaurer la famille, pour redonner aux mères leur place au foyer, pour rendre au mariage toute sa dignité et sa valeur. Pourquoi faut-il qu'à ce moment même des films malpropres tendent à détruire ce beau travail en présentant d'odieuses caricatures du mariage? Que le cinéma offre à notre population un divertissement honnête dont plusieurs ont besoin, personne n'y a objection, mais il est intolérable qu'on permette à des entreprises commerciales de souiller l'esprit des spectateurs par des intrigues et des scènes d'un caractère dégradant.

On sait quelle oeuvre de démoralisation le film a accomplie en d'autres pays. Un groupe d'hommes énergiques a réussi il y a quelques années à nettoyer l'écran dans notre province de vues par trop dégoûtantes. Si on veut y revenir il reprendra sa besogne avec le même courage.

Le Comité des Oeuvres Catholiques de Montréal

E. S. P.

Future béatification d'un religieux polonais

L'Agence de la Presse catholique Polonaise à Londres annonce qu'on prévoit pour bientôt à Rome la béatification du Rév. P. Raphael Kalinowski. Voici quelques détails sur la vie remarquable de cet homme qui fut un grand patriote et un grand coopérateur.

Raphael Kalinowski né à Wilno en 1835, entra dans les rangs de l'Armée russe comme instructeur militaire. Pendant la fameure insurrection de 1863 il quitta l'armée du Tsar et se joignit aux insurgés polonais. Il devint alors Ministre de la Guerre en Lithuanie, mais l'insurrection échoua, Raphael Kalinowski fut arrêté et condamné à mort par les Russes; toutefois sur la recommandation du tribunal militaire qui craignait que la mort de Kalinowski ne fasse de lui un héros national, sa sentence fut modifiée et il fut exilé en Sibérie où, dans les conditions les plus dures, il continua son oeuvre de charité en fondant les organisations coopératives et en stimulant la vie religieuse parmi les polonais exilés.

Son exil en Sibérie se termina en 1874. Il fut alors renvoyé en Pologne. A Cracovie il devint professeur du Prince Auguste Czartoryski, dont on espère aussi la béatification et plus tard entra dans l'Ordre du Carmel, où, après avoir été élevé au sacerdoce il vécut dans la mortification jusqu'à sa mort le 14 novembre 1907.

La vie du P. Kalinowski était si vertueuse et exemplaire, et les grâces reçues par son intercession si nombreuses que de son vivant même tous ceux qui le connaissaient le considéraient comme un saint.

E. S. P.

Les échevins de Québec réclament une enquête dans le cas des conscrits de notre province cantonnés en Colombie et qui auraient été victimes d'une politique d'intimidation et de menaces en vue de les forcer à l'*enrôlement volontaire* pour service n'importe où. A quoi bon une enquête? Que peut-elle donner quand tout paraît décidé d'avance? M. Ralston, ministre de la Défense Nationale a dit aux Communes que tout ce qui s'était fait pour l'*enrôlement volontaire* était bien fait.

La fortune ne change pas les hommes: elle les démasque.—Taine.

LEGISLATION SUR LE MARIAGE

Ignorance: "Pour que" dans le contrat matrimonial, "le consentement" donné "soit" regardé véritable consentement matrimonial et par conséquent comme "valide, il est absolument nécessaire que les parties contractantes" qui le donnent, "n'ignorent pas que le mariage est une société permanente entre un homme et une femme en vue de procréation des enfants." On ne doit pas considérer le mariage comme un simple contrat de cohabitation, d'assistance mutuelle, de communauté de biens, mais comme donation mutuelle, exclusive et permanente de l'un à l'autre pour la procréation des enfants. Il n'est pas nécessaire, toutefois, de savoir tout ce que présente en lui-même l'acte matrimonial, sous son aspect physiologique, comme il résulte de la décision de la S. Rote, 14 nov. 1919 (Cf. act. Ap. Sed. an. 1921 pag. 55). Il suffit qu'on n'ignore pas la nécessité d'une certaine union des corps pour la génération. Une ignorance de ce genre peut-elle exister? Au for externe, "une telle ignorance ne doit pas être présumée après la puberté", mais doit être établie par une preuve certaine et sérieuse.

2. Erreur. Tandis que l'ignorance a pour objet la nature même du mariage, l'erreur regarde, au contraire, soit la personne avec laquelle a lieu le mariage, et peut verser sur sa personne elle-même, ou sur les qualités de celle-ci, soit les propriétés essentielles du mariage, soit enfin la valeur elle-même du lien matrimonial.

a — Erreur sur la personne. "Toute erreur qui regarde l'identité de la personne elle-même" avec laquelle on contracte mariage, "rend le mariage nul". Qui change, par conséquent, son consentement avec une personne qui n'est pas réellement celle avec laquelle il comptait s'engager, ne contracte pas du tout mariage.

b—Erreur sur les qualités de la personne. "Quand l'erreur verse uniquement sur les qualités de la personne, le mariage" en principe "est valide, même si une telle erreur est la cause déterminante du contrat." Dans deux cas seulement cependant "on doit le retenir invalide:

1. Quand l'erreur est telle qu'il en va de l'identité de la personne elle-même.

2. Quand une personne libre épouse une personne qu'elle croit également libre, tandis que réellement, celle-ci est une esclave dans le vrai sens de la parole".

3. Eurreur sur les propriétés essentielles. "Une simple erreur sur l'unité ou l'indissolubilité, ou bien encore sur la dignité sacramentelle du mariage, ne vicie point le consentement matrimonial, même si telle erreur est cause déterminante du contrat", tellement que les contractants, ou un seul d'eux, ne donnerait pas son consentement inconditionné s'il connaissait les propriétés dont l'Eglise revêt le mariage. Il suffit que telles propriétés il ne les exclue pas positivement et son mariage est absolument valide.

4. Erreur sur la valeur du lien matrimonial. "Ni la certitude, ni l'opinion de la nullité du mariage n'excluent nécessairement que le consentement donné ne soit un véritable consentement matrimonial". Il suffit, en effet, qu'il y ait l'intention et le propos de donner, le consentement nécessaire, exigé par une union normale, et qu'on n'entende pas conclure un simple concubinage.

3. Simulation. Supposé qu'il n'y ait ni ignorance sur la nature du mariage, ni erreur, non seulement de personne, mais pas même de qualités personnelles et pas même en outre au sujet du lien matrimonial, le consentement pourrait encore être frappé par la fiction. Comment doit-on se comporter dans un cas semblable?

La guerre coûte cher

Le Soleil — Chaque semaine, le trésor fédéral verse $100 millions à l'oeuvre de guerre, soit $30 millions pour lever, équiper et entretenir notre armée, $21 millions pour l'aviation, les aéroports et les écoles d'entraînement, $8 millions et plus pour les munitions et les ravitaillements. La prochaine année, c'est donc $5 milliards et plus que le Canada aura sacrifiés à la guerre; les revenus de la nation n'y peuvent suffire et nécessairement on a recours aux emprunts nationaux pour combler l'écart.

Décidément, la guerre est un jeu dispendieux; les riches contribuables le ressentent davantage à mesure que la fin approche et que la victoire illumine l'horizon.

"Claire Gagnier, étoile du Canada"

L'Oeil du mois de mai, récemment paru, consacre sa photo de couverture et un article à la jeune étoile canadienne Claire Gagnier, future cantatrice. Voici la mention de quelques autres articles de ce numéro: Village laurentien menacé d'enjuivement, par Pierre Viviers; Au pays de Jeanne d'Arc, par Rolland Engerand; La Foire aux lettres; Giraud se retire sous sa tente (chronologie), par René de Bourjoly; L'Hédérité et l'homme, par Jacques Rousseau; L'Observatoire de Ville-Marie, par Alfred Ayotte; ainsi que la page d'espagnol de Mme Manolita Del Vayo, les Echos politiques, le cinéma, les rubriques d'Amour, de Délices et de Modes et cinq courtes nouvelles variées et intéressantes.

L'Oeil est en vente dans tous les dépôts de journaux, 10c l'exemplaire, $1.00 l'abonnement annuel. Siège de la revue: 134 est, rue Ste-Catherine, Immeuble de la Banque d'Epargne, Bureau 201, Montréal.

Londres — Lorsque le bombardement saturé fut organisé, on craignait des collisions entre les bombardiers. Durant les exercices, toutefois, les chances d'accident de ce genre, sont une sur mille, ce qui est une meilleure chance que celle d'être frappé par les contre-avions allemands lors des attaques prolongées.

De même qu'on ne trouve dans un livre qu'autant d'esprit que l'on en a, on ne peut aussi sentir que la mesure de son propre mérite, le mérite d'autrui.—XXX

• •

Dans la retraite, vous n'avez à combattre que vous-même; dans le monde, l'univers conspire contre vous. —Lacordaire.

• •

Nous avons plus de paresse dans l'esprit que dans le corps.—La Rochefoucauld.

• •

La beauté, pour avoir bonne grâce, doit être négligée.—Saint-François de Sales.

• •

Qu'une nuit paraît longue à la douleur qui veille.—Saurin.

• •

L'esprit ne tient pas lieu de savoir.—Vauvenargues.

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Bannon Bros. Ltd.
AMEUBLEMENT GENERAL
A. J. CORBEIL, gérant
Cette maison est reconnue pour la quantité de ses produits
ATTENTION: Le magasin ferme le samedi soir à 8 heures. Est ouvert le lundi et fermé le mercredi après-midi.
123, rue Durham Tél. 4-4243
SUCCURSALE A NORTH BAY — TEL. 388

LE CELEBRE VIOLONISTE ARTHUR LEBLANC A SUDBURY

Le récital Bartlett-Geen à l'hôtel Nickel Range nous avait donné un avant-goût de ce que pouvait un violoniste artiste mais la prodigieuse habileté de M. Leblanc dépassa toutes les attentes. Rarement spectateurs se virent rivés à leurs sièges plus fortement que les personnes présentes en la soirée du 14 mai, au théâtre Capitol. Le concert annoncé assez longtemps à l'avance avait attiré une foule très dense: il s'en fallait de peu que le théâtre fut totalement rempli, succès royal pour l'oeuvre des terrains de jeu à qui l'on doit tout spécialement ce privilège unique d'avoir invité à Sudbury notre brillant violoniste canadien-français.

Le port élégant, la figure franche et distinguée de M. Leblanc charmèrent toute l'assistance qui salua d'une puissante ovation la parution du jeune violoniste. M. Edward Reed, pianiste bien connu de cette ville et, en l'occurence, accompagnateur, était au piano. M. Leblanc ouvrit le concert avec le populaire concerto de Mendelsohn en Mi mineur, oeuvre féconde en mélodies riches et romantiques. L'auditoire est immédiatement captivé: le jeu de M. Leblanc se teinte dans l'Allegro Molto Passionnato et l'Andante d'un profond romantisme, d'une émotion sincère qui lui confère une richesse, une expressivité toute personnelle. La radio donne d'un musicien une impression trop incomplète; si on le veut comprendre à fond, il faut le voir, revivant sous les yeux de tous, de toutes les fibres de son visage, la saveur intime de la musique. M. Arthur Leblanc passa à travers les difficultés des deux derniers mouvements avec une aisance consommée: les notes, montées et descentes, jaillissent lumineuses sous l'archet du maître. Outre le Concerto de Mendelsohnn, le concert comprenait quelques pièces plus courtes telles le Rondo de Schubert-Friedberg; le "Granadina" de Nin-Kochanski; le Largo de Verancini-Corti. Il faut signaler parmi ses compositions le "Caprice d'Enfant", oeuvre personnelle d'Arthur Leblanc dédiée à sa petite fille, Louise: Ce morceau, d'un style simple et délicat, fut vivement accueilli par l'auditoire, à tel point que M. Leblanc dut le répéter. Le "Rondo Capricioso" de Saint-Saens révéla en plein la virtuosité exceptionnelle de l'artiste; au dire de tous les violonistes, les oeuvres de Saint-Saens ont été écrites pour l'élite des musiciens; leur exécution demande une technique supérieure. Leblanc, sans cesse rappelé par la foule, joua encore trois autres pièces avant de conclure son récital: le "Libesfreud" de Kreisler, l'Abeille de Schubert et l'Ave Maria du même auteur.

Le programme comprenait aussi un solo de piano, le concerto en Do Majeur de Beethoven, interprété par M. Edward Reed; la partie d'orchestre était confiée à M. Guy Lafond, philosophe de 1ère année au collège du Sacré-Coeur, les deux artistes révélèrent une technique brillante, Guy Lafond en particulier surprit son auditoire par la maturité de son jeu.

Le père Mongeau s.j. organisateur de l'oeuvre des terrains de jeu, se faisant l'interprète des spectateurs enthousiastes, exprima son désir d'avoir encore, dans un avenir prochain, le bonheur d'assister à un récital de M. Leblanc.

Robert VIGNEAULT

Devenez un maître dans votre profession. Des milliers de canadiens-français deviennent des experts et obtiennent des meilleures positions avec l'aide de l'International Correspondence Schools (Canada) Ltée. Etudiez chez-vous. Adressez-vous à

A. S. JARDINE, B.A.
Représentant
22 rue Elm est, Sudbury
Téléphone 4-4751

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

ICI ET LA DANS LE CIRCUIT NICKEL BELT:

Deux joutes intéressantes de balle-molle ont été contestées sur le losange du Collège Sacré-Coeur, la semaine dernière, alors que les Shamrocks de la ligue sénior de Sudbury et l'équipe Wolfe de Copper Cliff vinrent rendre visite successivement au club officiel du Collège. Malgré leur vaillance et leur tenue énergique au champ, les collégiens durent baisser pavillon aux deux équipes de la ville, la première fois par un score de 6 à 3 et la deuxième fois au compte de 5 à 4. Dans l'engagement initial, c'est-à-dire contre les Shamrocks de Henry Dunn, le Collège réussit à prendre un avantage de 3 à 0 dans les deux premières manches mais les Irlandais déclanchèrent ensuite une offensive au bâton qui leur valut 3 points, grâce à un coup de circuit par Morris Gerth alors qu'il y avait deux hommes sur les buts. A partir de ce moment les Shamrocks, en donnant du bon support à leur lanceur Larry Holub, empêchèrent toute tentative par les collégiens de compter et réussirent à ajouter 3 autres points à leur total. Rolland Roy brilla au champ pour le Collège tandis que René Larouche se distingua derrière le bâton durant toute la joute.

Vendredi soir, l'équipe officielle de balle-molle au Collège prit le champ une deuxième fois durant la semaine pour faire face au Wolfe du circuit Copper Cliff L. Boulet, des visiteurs et C. Fortin du Collège se livrèrent un duel au monticule jusqu'à la 4ième manche alors que Louis Scanlon fit compter 3 points avec un formidable coup de circuit. Le Wolfe ajouta un point dans la 5ième et 6ième manche avant que le Collège put riposter avec 4 points dans la 7ième et dernière manche. Ainsi la partie se termina 5 à 4 en faveur des gars de Ross Grooms. André Leclerc dirigea l'attaque des collégiens avec 2 coups sûrs tandis que Eddy Panke, Louis Scanlon et Jack Newell se distinguèrent au bâton pour les vainqueurs.

Batteries:
1ière partie: Collège: C. Fortin et R. Larouche
Shamrocks: L. Holub et V. Brideau
2ième partie: Collège: C. Fortin et R. Larouche
L. Boulet et R. Grooms

• •

ICI ET LA DANS LES MAJEURES:

George Munger, jeune lanceur des Cardinaux de St. Louis, a exposé une tenue exceptionnelle, la semaine dernière en blanchissant le Brooklyn, 2 à 0. Munger entreprend sa deuxième saison avec le St. Louis après avoir été acquis des Columbus Redbirds.

• •

Dixie Walker du Brooklyn, continue à mener chez les frappeurs de la ligue Nationale avec une moyenne d'environ .420.

• •

George Stainback est perdu aux Yenkees pour le reste de la saison après s'être fracturé une jambe au cours d'une joute régulière de la ligue Américaine.

• •

Hal Gregg, lanceur avec les Royaux de Montréal l'an dernier, va bien avec les Dodgers de la Nationale. Hal a déjà 2 ou 3 victoires à son crédit.

RATIONS POUR LES TOURISTES

Ottawa — Les Américains qui visitent le Canada peuvent obtenir des cartes temporaires de ration en les demandant aux comités locaux de rationnement ou aux représentants du Service du rationnement stationnés aux bureaux des douanes à Fort Erié, Niagara Falls, Windsor et Sarnia

Londres — On ne se sert plus de gros blocs d'acier pour faire les obus; les morceaux d'acier de petites dimensions sont forgés avec plus de précision. De cette façon, l'Angleterre a économisé 400,000 livres d'acier et pas moins de 18 millions d'heures dans la production d'une seule ligne d'obus, sans faire mention de l'économie substantielle de combustible.

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7546 11 RUE ELM, EST

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Ne négligez pas votre santé
Consultez votre médecin et
apportez-nous vos prescriptions
La Pharmacie Lévesque
Tél. 5-5274 469 rue Notre-Dame Sudbury

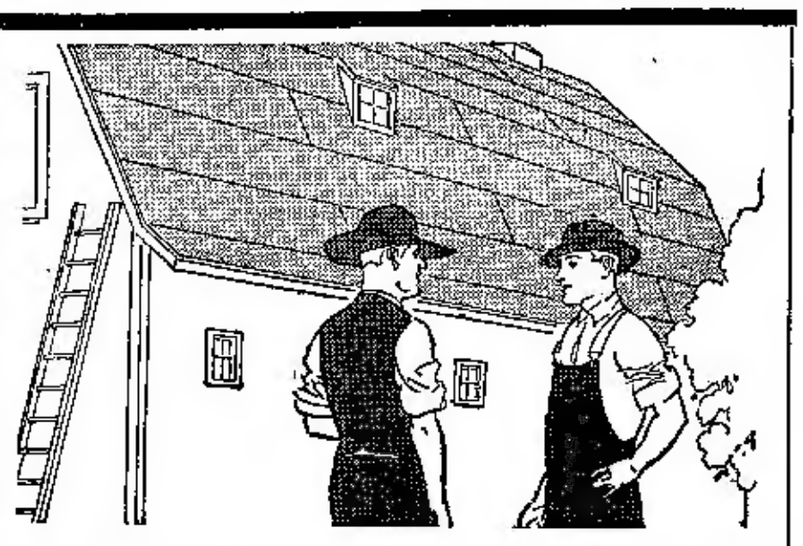

RECOUVREZ BIEN VOTRE TOIT
et que ce soit définitif.
Posez une couverture durable, à l'épreuve des intempéries et du feu.

Bardeaux d'asphalt "BARRETT"
Le bardeau le plus économique sur le marché.
Grandeur 12" x 36" avec 5" exposé.
Pesanteur moyenne par carré: 210 livres
Couleurs: rouge espagnol, teinte rouge, vert commun, bleu, noir.
Le carré $7.95

Papier à couverture "Barrett"
Un papier à couverture en rouleau, à surface douce, noire. 36" de large, 40 livres au rouleau de 108' pieds carrés. "VITEX" est une couverture qui répond au besoin de plusieurs spécifications. Achetez et épargnez à ce prix exceptionnellement bas.
Le rouleau **$1.95**

"Vitex" papier en rouleau à surface minérale
Un papier à couverture à surface minérale légèrement sablée. Couleur: rouge espagnol. L'effet produit est un beau fini là où on veut du coloris—et en plus protège l'hiver contre le froid et l'été contre la chaleur.
Rouleau **$3.19**
36" de large—75 livres au rouleau de 108 pds carrés

Aérez et protégez-vous avec un
GRILLAGE-MOUSTIQUAIRE

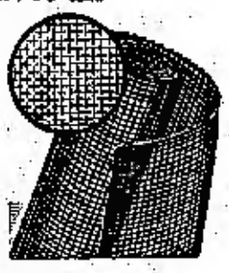

Renouvelez vos vieilles portes ou vos moustiquaires de fenêtres avec du grillage-moustiquaire noire ou gris.

12 MAILLES — Fil métallique noir		14 MAILLES — Fil métallique gris	
18"	vg. 18¢	24"	vg. 30¢
20"	vg. 20¢	26"	vg. 33¢
24"	vg. 24¢	28"	vg. 35¢
30"	vg. 30¢	30"	vg. 38¢
42"	vg. 42¢	32"	vg. 40¢
		36"	vg. 45¢
		48"	vg. 60¢

FLY-TOX
Des scientistes ont prouvé que les mouches répandent la paralysie infantile. Protégez votre famille. Pulvérisez du "Fly Tox" Hy-Test régulièrement.

bout. 8 oz.	bout. 16 oz.	bout. 32 oz.
24¢	43¢	73¢

STORES
Economisez en utilisant votre vieux rouleau de store. Ces nuances viennent en deux couleurs: crème ou vert, largeur 36", longueur 70", fait de fibre cellulose de papier avec bande et ruban gommé.
Notre prix **39¢**

COCHRANE-DUNLOP
HARDWARE LIMITED
SUDBURY, ONTARIO

LA VIE DE L'ESPRIT

En écoutant Arthur Leblanc

La ville de Sudbury, répondant à l'invitation pressante de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, a fourni un auditoire magnifique au grand récital d'Arthur Leblanc. Elle ne l'a pas regretté. En effet, l'impression profonde créée en nous par l'exécution des pièces variées au programme dure encore et l'assistance distinguée de ce dimanche soir, 14 mai quittait à regret la salle de concert.

Chacun emportait en son coeur le souvenir précieux de ces heures passées au contact de l'un des rares hommes qui ont reçu le don de faire vibrer en nous les cordes les plus nobles et aussi les plus vraiement humaines.

Les mots nous manquent pour exprimer notre admiration et les connaissances techniques nécessaires à une appréciation qui serait juste en tous points, nous font également défaut. Mais il nous reste pour preuve de la solidité et de la sincérité de cette émotion produite en nous par M. Arthur LeBlanc, un témoignage qui ne trompe pas et c'est celui de notre coeur, ce centre de l'être humain en communication si intime avec toutes nos plus nobles facultés. Et chacun peut dire jusqu'à quel point le jeu de notre artiste invité a su l'atteindre éveillant en lui cette émotion profonde, teintée d'admiration, et qui dure encore.

Quand un homme joint aux qualités de l'intelligence et du coeur, les dons non moins estimables d'une âme vraiement chrétienne, les sommets où l'on peut atteindre, entraînés par son art, n'ont presque plus de limites. Mais pour analyser d'avantage notre état d'âme actuel je ne trouve rien de mieux que d'abandonner à votre méditation ces paroles de M. Adolphe Robert, président de l'Association Canado-Américaine. Je ne doute pas que chacun retrouve en soi un peu de ces sentiments et de ce symbolisme profond évoqué par M. Robert au sujet du jeu d'Arthur LeBlanc.

"En écoutant Arthur LeBlanc" la pensée se reporte instinctivement à 1755, alors que le petit peuple Acadien était dispersé par le monde, après avoir vu brûler ses églises et ses fermes, annihiler ses troupeaux, saccager ses blés. Oui, c'en était bien fini du peuple acadien. Sur la grève de Grand-Pré, le flot effaçait les dernières traces des pas d'Evangeline. Mais voici qu'au cours des ans, par la seule force de cette mystique qui s'appelle la foi et la langue, malgré la séparation, le dénuement, les distances, les Acadiens reprirent un à un le chemin de leur pays, reconquirent leurs terres, rebâtirent leur fermes et leurs églises et reconstituèrent cette élite de laquelle est sorti celui qui l'on appelle à juste titre "le poète acadien du violon". Quelle revanche de l'histoire!

"En écoutant Arthur LeBlanc" l'on fait ce rapprochement que si la Pologne persécutée écartelée, a pu donner naissance à des Chopin, et des Paderewski, pourquoi l'Acadie martyre n'aurait-elle pas aussi un de ses fils promenant à travers le monde le flambeau de son génie musical et proclamant au moyen d'une petite caisse sonore que fait vibrer un simple archet le triomphe de la spiritualité sur la matière, le droit du faible devant les armées et les engins meurtriers des forts.

Et de même que Chopin fit danser l'univers au son de ses "Polonaises", de même le poète acadien du violon, à l'instar du Chantecler de Rostand, puise dans le terroir de son pays, dans sa tragique histoire, les accents qui émeuvent jusqu'aux larmes les auditoires les plus blasés.

"En écoutant Arthur LeBlanc" l'on sent que dès son entrée en scène il ne reste plus que lui et son violon. La salle, l'auditoire, les décors, les lumières, tout cela semble s'évanouir. Taillé en force, solidement planté, yeux fermés, visage appuyé avec amour au divin instrument, il joue. . . Et l'auditoire fasciné, retenant son souffle, dans un silence de tombeau, l'écoute. Tantôt c'est la joie qu'il chante en cadences, trilles, modulations, mélodies. Et alors sa figure s'éclaire, s'illumine. Puis voici que des sentiments de douceur font place à la joie. Sur un mode mineur, les cordes graves clament de désespoir. Après quoi, le calme et la sérénité renaissent et le tout se termine dans la douceur d'un Ave Maria que, le front spiritualisé, l'artiste exhale comme une prière. L'on comprend alors la portée de cette parole qui résume toute sa vie: "Ma religion et mon violon."

"En écoutant Arthur Leblanc" l'on ne peut s'empêcher de fonder sur lui un immense espoir. Nous avons nos ambassadeurs de la pensée française et du fait français en Amérique. Mais depuis le grand Albani, nous n'avons eu aucun ambassadeur de l'art français d'Amérique. Ce rôle ne semble-t-il pas dévolu au génial artiste que nous venons d'acclamer? Oui, ambassadeur du peuple acadien, ambassadeur du peuple canadien, ambassadeur du peuple franco-américain auprès de tous les peuples de la terre, ambassadeur d'art et de beauté, ambassadeur de spiritualité, ambassadeur de paix en un mot, voilà le sentiment qui nous envahit en écoutant Arthur LeBlanc.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

puis quatre ans. Cette fois-ci, c'est M. Maxime Raymond, leader du Bloc populaire canadien, qui a soulevé l'affaire Houde, en marge des crédits du ministère de la Justice.

M. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, a révélé que, au mois de novembre 1943, M. Houde avait écrit une lettre à M. Joseph Jean, adjoint parlementaire du ministre de la Justice, dans laquelle il laissait entendre qu'il était prêt à signer un engagement qu'ont signé un grand nombre de ceux qui ont été libérés du camp d'internement, il s'agit d'une promesse de respecter les lois du Canada et de ne rien faire de nature à nuire à la poursuite de l'effort de guerre du Canada. M. St-Laurent expliqua à M. Jean que ce n'était pas la manière régulière de communiquer avec le ministère de la Justice et que, si M. Houde avait quelque communication à adresser à ce ministère, il devait l'adresser au ministère et non à un membre du parlement qui se trouve être l'adjoint parlementaire du ministre de la Justice.

Le 11 décembre dernier, M. Houde écrivait donc au sous-ministre de la Justice qu'il était prêt à signer une déclaration du genre de celle que lui avait remise le comité consultatif, quand ce comité avait étudié son cas au mois de mai 1943. Mais M. Houde changea d'avis. Le 10 janvier de l'année courante, il écrivit au ministre de la Justice qu'il ne voulait plus comparaitre de nouveau. Le 19 avril 1944, il demandait officiellement une revision.

M. St-Laurent a fait savoir qu'un comité constitué sous le régime des règlements concernant la défense du Canada devait se rendre prochainement à Fredericton afin d'étudier plusieurs demandes de revision. M. Houde obtiendra une revision lorsque le comité siègera là-bas.

L'opinion générale est ici que l'ancien maire de Montréal sera libéré du camp d'internement sous peu. Plus tard, au cours du débat sur les crédits du ministère de la Justice, M. Bence, député conservateur progressiste de Saskatoon, demanda si M. Houde serait éligible aux diverses assemblées législatives du pays, dans le cas où sa requête réussissait.

Voici comment répondit le ministre de la Justice: "On m'a averti plusieurs fois qu'il ne convient pas que le ministre de la Justice formule une opinion juridique de son siège à la Chambre. Je renvoie l'honorable député à l'article des règlements et je l'invite à tirer ses propres conclusions. Il s'agit de l'article 65 ainsi conçu:

"Nonobstant les dispositions de toute loi ou statut, nulle personne qui a été détenue ou internée en vertu des présents règlements, et pendant qu'elle est ainsi détenue ou internée, ou qui a été trouvée coupable d'une infraction à l'article 39C des présents règlements, n'est éligible comme candidat à une fonction publique, à une élection municipale, provinciale ou fédérale, ou autre."

"Ce règlement poursuivit M. St-Laurent, constitue un obstacle pour l'interné. Quant à savoir si le fait de son internement constituera un obstacle après son élargissement, cela dépend des dispositions des lois provinciales et municipales en matière d'éligibilité des candidats à une élection".

Dans certains milieux politiques, on dit que, si M. Houde est élargi à temps, il se portera candidat aux élections provinciales du Québec dans la circonscription de Montréal-Ste-Marie, qu'il représentait au moment de son internement. Sinon, c'est sa femme qui y sera candidat.

PROTESTATION DE M. McDONALD

Il a été question de l'interdiction des Témoins de Jéhovah, au cours du même débat. Des députés de la gauche se plaignirent de la conduite tenue à l'égard de cette secte. Le député de Pontiac a fait là-dessus une opportune mise au point.

"Je ne sais pas grand'chose, dit-il, sur leurs agissements dans les autres régions, mais je suis au courant de leur conduite dans la mienne, où il y a un petit groupe de ces gens. Avant l'interdiction, ils distribuaient aux membres d'autres religions des tracts dans lesquels on insultait leur clergé et leurs croyances. Plus que cela, avant l'interdiction, ces gens avaient le culot et l'audace, et je le sais positivement, ——de dire à certains jeunes gens sujets à l'appel militaire: "Si vous devenez Témoins de Jéhovah, vous serez exemptés de l'appel sous le régime de la loi de la mobilisation". L'interdiction a mis fin à ces pratiques.

"Actuellement il y a dans ma région un jeune homme qui fait partie de cet ordre,—ou de cette église ou religion, ou de ce que vous voudrez,—qui ne s'est pas conformé à la loi. Il a été traduit devant les tribunaux et condamné à l'amende. Pour une raison quelconque il est encore en liberté. Les parents des autres jeunes gens de la région, qui savent ce qui s'est passé, et dont les fils sont outre-mer ou dans l'armée au Canada, viennent me voir et me disent: "Comment se fait-il que cet homme peut s'en tirer, c'est probablement parce qu'il est Témoin de Jéhovah?"

LE RETOUR DE M. KING

La conférence des premiers ministres du Commonwealth britannique des nations est maintenant terminée. Nous attendons d'un jour à l'autre le retour du premier ministre. Le débat que, avant son départ, M. King avait promis sur la politique étrangère suivra probablement. Le premier ministre en profitera faire un rapport de son voyage à à Londres.

On attend aussi avec intérêt le discours sur le budget. Que contiendra-t-il? Le gouvernement canadien haussera-t-il les impôts? Nous ne le croyons point. Le Canada passe pour la nation la plus lourdement taxée dans le monde. Maintiendra-t-on le statu quo ou abaissera-t-on les taxes?

Sans doute, nos dépenses seront moins considérables de quelque 300,-000,000 de dollars cette année que l'an dernier. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que notre dette nationale s'alourdit en moyenne d'un milliard et demi de dollars par année depuis le commencement de la guerre. Malgré une contraction des dépenses, nous sommes assurés d'avoir un débit à la fin de l'exercice 1944-1945. Si le gouvernement tient à l'application rigide des deux principes généraux qu'il a posés, il maintiendra le statu quo. Ces deux principes sont les suivants. Le Canada doit payer le plus possible au jour le jour le coût de sa participation à la guerre. Devant la diminution de la production civile et l'augmentation considérable du pouvoir d'achat de la population, il faut maintenir les taxes assez élevées, afin de combattre mieux l'inflation. Or, la menace de l'inflation n'est pas encore disparue.

Mais, d'autre part, gardons-nous d'oublier que, d'ici juin 1945, le gouvernement devra en appeler au peuple, à moins que la durée d'office du parlement ne soit prolongée. D'ordinaire, avant les élections générales, ceux qui sont au pouvoir allègent les impôts, dans le but de se concilier la faveur populaire. M. King pourrait bien tenir à suivre cette coutume traditionnelle.

Il est rumeur que le ministère des Finances étudie le projet d'exempter de l'impôt sur le revenu tous ceux dont le salaire varie de $660 à $1,-000; celui de réduire de 10 pour cent la taxe sur les bénéfices extraordinaires; celui de ne taxer qu'une partie de l'indemnité parlementaire des députés fédéraux. Ceux-ci reçoivent $4,000. On soustrairait à l'impôt sur le revenu $1,500. Que fera le gouvernement? Personne ne saurait le dire.

Hanmer

M. et Mme Constant Démoré reviennent d'un voyage dans le sud de la province et aux Etats-Unis. Ils visitèrent des parents et amis à Windsor, London et Détroit. Ils revinrent enchantés de leur promenade.

Mardi passé avait lieu le mariage de Constant Proulx, aviateur, à Mlle Germaine Ranger. M. le Curé S. Charpentier bénit l'union matrimoniale. Il y eut réception chez Mme Alferd Proulx de Sudbury, et un souper réunit de nombreux parents et amis, chez M. Emerie Ranger de Hanmer. Les nouveaux mariés éliront domicile à Lachine, P. Q.

Que ceux qui veulent prendre un abonnement ou renouveler leur présent abonnement, devront s'adresser à M. Adolphe Proulx de Hanmer. Nous comptons sur votre encouragement pour continuer l'oeuvre si bien commencée.

St-Charles

Baptêmes:

M. et Mme Emile Lalonde sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Yvon, Rémi. Parrain et marraine, M. et Mme Rémi Lalonde, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme A. Neveu annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Mai-Dolores.

M. Théoret de Sturgeon Falls, a fait le don généreux de trois beaux anges. Ceci aidera beaucoup à l'embellissement de notre église.

Mme Domina Lemieux, qui est gravement malade, fut transportée d'urgence à l'hôpital ces jours derniers. Nous espérons que sa santé se rétablira bientôt.

Mme Aline de Guillère, de St-Gatien, soeur de notre curé, est de retour dans notre paroisse après avoir passé une partie de l'hiver à Toronto.

M. et Mme Léon Duhamel, de Sudbury, étaient de passage ici dimanche dernier.

Mme Osias Roy, de Noelville, rendait visite à M. et Mme Raoul Taylor en fin de semaine.

M. Régis Leblanc, de Sudbury, était l'hôte de Mlle Léonie Poulin dimanche dernier.

M. François Barbe, de Sudbury, était de passage ici en fin de semaine.

Mlle Béatrice Laporte, aussi de Sudbury, passe quelques jours chez ses parents.

St-Charles

Jeudi, le 4 mai, eurent lieu les funérailles de Mme André Lapierre, décédée subitement le 1er mai, à l'âge de 64 ans et 9 mois. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, 12 enfants: 7 filles: Mme Eddy Robert, (Délima) de Warren; Juliette, à la maison; Mme Ed. Duchesne (Eveline) de Kirkland Lake; Mme E. Demers (Yvonne) de l'Alaska; Mme Eddy Dandoneau (Cécile) de Sudbury; Mme D. Castonguay (Lucille) de Sudbury; Mme A. Roberche (Jeanne) de Arntfield; cinq garçons: Liguori, Donat, Henri, Lionel de Warren; René de Sudbury; une soeur Mme. J.-B. Trudel de Montréal; deux frères: Armand et Pierre Racette de St-Théodore de Chelstsey.

M. et Mme A. Desbois de Sudbury, ont rendu visite à M. et Mme Edouard Louiseize, dimanche dernier.

Mlle Lucile St-Amour, employée à Toronto, visitait ses parents M. et Mme Armand St-Amour récemment.

Plusieurs des nôtres se sont rendus à Sudbury le 14 mai dernier pour entendre le grand violoniste canadien-français M. Arthur LeBlanc.

Mlle Gilberte St-Amour visite actuellement son frère à Foleyct.

PREMIERE COMMUNION

Jeudi dernier nos paroissiens célébraient pieusement la grande fête de l'Ascension. Ce grand jour restera marqué dans le coeur de plusieurs de nos petits enfants puisqu'à la messe de huit heures une cinquantaine de garçonnets et fillettes étaient conduits à la table sainte pour la première fois. Un grand nombre de parents ont été les heureux participants au bonheur de cette grande fête de la première communion.

SOCIETE HISTORIQUE

Dimanche le 28 mai aura lieu à Verner une importante réunion des membres de la Société Historique du Nord Ontario. Le R. P. O. Racette, curé de cette paroisse sera l'un des principaux conférenciers des origines de la paroisse de Verner.

M. Ovila Martel qui fit l'acquisition de la boulangerie de M. Henri Trudel est à effectuer des réparations à sa nouvelle propriété.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.—Boileau

St-Jean-de-Brébeuf

Le 28 mai, aura lieu la réception de nouveaux membres de la Ligue du Sacré-Coeur. Tous membres et futurs membres sont priés de se rendre à l'école Nolin pour 7 heures dimanche soir, afin de se rendre à l'église en procession. Il y aura sermon et réception suivis de la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

On espère que tous les hommes et jeunes gens de la paroisse, qui ne l'ont pas encore fait, se feront un devoir dès aujourd'hui de s'enrôler dans cette puissante armée, qu'est la Ligue du Sacré-Coeur, car qui autre que Lui, le Sacré-Coeur, le Chef Suprême, peut nous obtenir une victoire certaine?

REUNION DES DAMES DE STE-ANNE

Il y aura la Communion générale à 8 hres, et réunion mensuelle à 2 heures p.m. dimanche prochain pour les Dames de Ste-Anne. On prie celles-ci de venir en grand nombre assister à ces pieux exercices.

DANIEL LEPAGE MEURT A L'HOPITAL

Sérieusement malade depuis quelques semaines, Daniel Lepage mourut à l'hôpital St-Joseph, samedi matin.

Agé de 22 ans, et fils de Mme Anna Lepage de Sudbury, et de feu Joseph Lepage, Daniel naquit à Sudbury, où il reçut son éducation à l'école St-Louis de Gonzague. Depuis, il fut boucher au magasin Loblaw durant près de trois ans. En décembre 1942, il épousait, en l'église St-Jean de Brébeuf, Edna Dubois de 372 rue Agnès, qui lui survit ainsi qu'un fils Donald de 10 mois. Luis survivent aussi sa mère, sept frères, Alcide, Lucien, Aimé, René et Maurice de Sudbury, le lieutenant Aurèle du Camp Borden, et le soldat Wilfrid, en service actif outremer, ainsi qu'une soeur Thérèse de Sudbury.

Le service a eu lieu le 22 mai, à 8 hres, en l'église St-Jean-de-Brébeuf.

Nos sincères sympathies à la famille.

CHIC MARIAGE

Lundi dernier Mgr J.-H. Coallier, P.D.V.F., bénissait en l'église St-Jean-de-Brébeuf, le mariage de Mlle Jeannette Lefebvre de la paroisse, et de M. Albert Therrien, de Mattawa. L'église était magnifiquement décorée et l'assistance était très nombreuse. Monseigneur Coallier chanta la messe qui eut lieu à 7 heures. M. Albert Therrien, père, conduisait son fils à l'autel, tandis que Mlle Lefebvre était accompagnée de M. Georges Mantha.

VA-ET-VIENT

Mme Antonio Morin, de la rue King, partait la semaine dernière pour l'hôpital de Toronto, où elle doit subir une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Gilbert Rossy, ainsi que Mme Rossy, assistaient aux funérailles de M. Gilbert Rossy, père, à Jonquière, Qué. la semaine dernière.

Le soldat Léo Raymond, vétéran de la guerre actuelle, visitait sa soeur Mme L. St-Jean, de la rue King, ainsi que plusieurs amis. Le soldat Raymond, qui faisait partie du Corps des Ingénieurs et qui était outremer depuis le début de la guerre, arriva sur un bâteau-hôpital, il y a quelques semaines.

Ses parents, M. et Mme Donoza Raymond, demeurent à Sturgeon Falls.

Mme Edmond Gervais, institutrice à St-Charles, passait la fin de semaine chez sa mère, Mme A. Bédard.

Le soldat Georges Riopel, de l'armée canadienne stationnée à Sorel, Qué., visitait sa famille dernièrement.

M. et Mme Jean St-Pierre, de Montréal, visitent actuellement M. et Mme A.-G. Laframboise à 476 rue King. Mme Laframboise est la soeur de M. St-Pierre.

Mlle Dorothée Marshall de 236 rue St-Charles partait dernièrement pour visiter des amis de Toronto.

Il est plus aisé de désirer la vérité que de se débarrasser de l'erreur.—Mme Eddy.

* *

Le poète ne doit avoir qu'un modèle: la nature, qu'un guide: la vérité.—V. Hugo.

* *

Le roi environné de gens qui ne pensent qu'a le divertir.—Pascal.

* *

La civilisation, c'est un serpent que se mord la queue.—Victor Hugo.

LA VIE OUVRIERE

L'Eglise et les questions sociales

Dans le compte rendu d'une récente conférence, on lisait ces mots: "Je crois que vous avez assez de foi, que vous connaissez assez votre catéchisme pour faire les distinctions entre la matière de l'autorité épiscopale en soi, c'est à dire la foi et les moeurs, et les matières sociales et économiques, sur lesquelles les évêques ont droit à leur opinion qui doit être écoutée avec respect, mais auxquelles leur autorité ne s'étend pas.

Un résumé ne donne pas toujours les distinctions et les nuances que peut contenir le texte lui-même. Telles quelles, ces paroles sont certainement inexactes.

L'autorité de l'Eglise, l'autorité du Pape, l'autorité des évêques s'étend sur les matières économiques et sociales. Léon XIII l'a déclaré au début de l'encyclique Rerum novarum. Pie XI y revient à son tour dans Quadragesimo anno: "Nous devons rappeler tout d'abord le principe, déjà mis en pleine lumière par Léon XIII, que nous avons le droit et le devoir de nous prononcer avec une souveraine autorité sur ces problèmes sociaux et économiques."

La raison de l'autorité de l'Eglise en ces matières est évidente. Un ordre économique humain, c'est-à-dire, propre à l'homme et digne de l'homme a pour fin supérieure la fin même de l'homme. Il est donc régi par la loi morale qui dirige l'homme vers sa fin. Il y a de la sorte un lien étroit entre l'Economique et la Morale, et même une dépendance rigoureuse de l'Economique par rapport à la Morale.

Sans doute, l'ordre économique et social relève-t-il de techniques propres où l'Eglise n'est pas compétente — et c'est peut-être cela que voulait dire le conférencier — mais la plupart des problèmes qui s'y posent: profit, salaire, conditions du travail, organisation professionnelle, ont un aspect moral qui légitime l'intervention de l'Eglise.

Ce droit d'intervention, ce jugement sur l'aspect moral des choses, les Papes l'ont toujours exercé. De quoi traitent les grandes encycliques Rerum novarum et Quadragesimo anno, sinon de matières économiques et sociales? Et les fidèles doivent leur adhésion aux directives qui y sont énoncées.

Aussi quand l'épiscopat de la province se prononce dans ses lettres collectives, sur la restauration sociale, le syndicalisme ou le problème rural, l'autorité de ses jugements sur l'aspect moral et philosophique de ces problèmes est incontestable. Les catholiques doivent s'inspirer de ses directives dans la conduite de leur vie.

Les camions et les remorques vendus aux enchères où dans les ventes d'effets personnels ou de ménage sont maintenant couverts par l'ordonnance des prix maximums établis pour les camions usagés. Autrefois, seules les ventes de camions et de remorques par les commerçants d'automobiles étaient sujettes à un prix maximum.

Nouveau Delhi — Les routes des Indes britanniques couvrent une distance de 207,325 milles dont 11,197 milles ont une surface moderne, 56,348 milles sont macadamisés et 139,781 sont en terre.

••

Bermudes — L'examen des bêtes à cornes contre la tuberculose est obligatoire aux Bermudes, d'après une nouvelle loi qui tend à l'éradication de cette maladie dans cette colonie.

TRIBUNE LIBRE

A mon cher Rachel

Comme ça, vous avez pensé de vous jeter dans l'arène. Mais naturellement vous n'auriez pas été un disciple de Marcel Benjamin, sans brouiller votre lettre avec un peu d'impolitesse, à mon égard. C'est curieux que des gens qui se comptent parmi les plus instruits, commettent des gaffes. Voici, quand vous dites: "que mon adversaire trouvera dans son intelligence, pas trop développée."

Pour moi Rachel, je n'ai pas fait de l'université, pas de cours classique à un collège, pas même de haute Ecole, mais seulement que de l'école primaire, et à cette école, et dans ma famille l'on m'a appris à être poli en premier lieu, et toujours, même avec des gens impolis.

Mais cela ne veut pas dire que je ne puis pas faire d'impolitesse, comme disent les Etats-Uniens; "I can take it, and dish it out as well." A part de cette gaffe monumentale, votre lettre a du sérieux, discutable néanmoins; mais c'est la lettre la mieux composé, depuis que Marcel a osé m'attaquer le 3 février dernier.

Sur votre apologie que j'accepterai volontiers, je continuerai à discuter avec vous, autrement je vous classerai parmi nos instruits ignorants, de notre siècle.

Veuillez me croire,
Albert RATHWELL

Mon cher Beauparlant

Jusqu'ici tu as vécu une vie relativement paisible. Tu t'es senti libre de tout faire: promener ton ignorance par toutes nos campagnes, noircir de ta réputation un nom que nous avions appris à respecter et que nous respectons encore quand il s'agit de d'autres que toi. C'est un peu là, la mesure de ta valeur personnelle.

Tout à coup, voici que tu te crois prédestiné à jouer un rôle de chef parmi les tiens. Porté à la présidence d'un comité du parti C.C.F., le supposé parti "sauveur", ta fausse importance te gonfle et avec moins d'intelligence que la grenouille de Lafontaine.

Oubliées les erreurs passées, oubliés les reniements sacrilèges M. le Président fait table rase pour sauver la race! Mais nous, nous n'avons pas oublié. Nous, nous nous souvenons toujours.

C'est avec ce portrait dégradant très présent à nos esprits que nous disons: "Continue tes déclarations, ta "dégringolade" sera la risée du district. Enfonce dans le bourbier; c'est avec joie que nous te verrons disparaître."

Et remarque bien, ces paroles s'appliquent à toi, oui; mais elles brûleront aussi celui ou ceux qui te poussent et te soufflent. . .

Venir remercier la rédaction de "L'Ami du Peuple" de la publicité donnée "à ton nom et à la haute position dont tu as l'honneur de tenir chez les C.C.F. du Nipissing!" Ce n'est pas du culot; c'est de l'effronterie de la pire espèce. Toutes présidences occupées par toi cessent par le fait même d'être une haute position. Te faire de la publicité c'est te présenter sous ton vrai jour.

Un petit conseil avant de terminer: "Ta fameuse présidence, quitte-la au plus tôt, ne vois-tu pas qu'elle te noie? Les talents de chef ne sont pas de ton essor. Tu es et demeureras un "suiveux" dans le sens propre du mot. Tes déclarations, supprime-les à l'avenir. En d'autres mots, mon vieux, ferme la "boîte" et fiche-nous la paix!" Tu t'es renié toi-même, comme Canadien-français.

Marcel BENJAMIN

L'avarice perd tout en voulant tout gagner.—LaFontaine.

Usines du C.P.R. au service de la nation

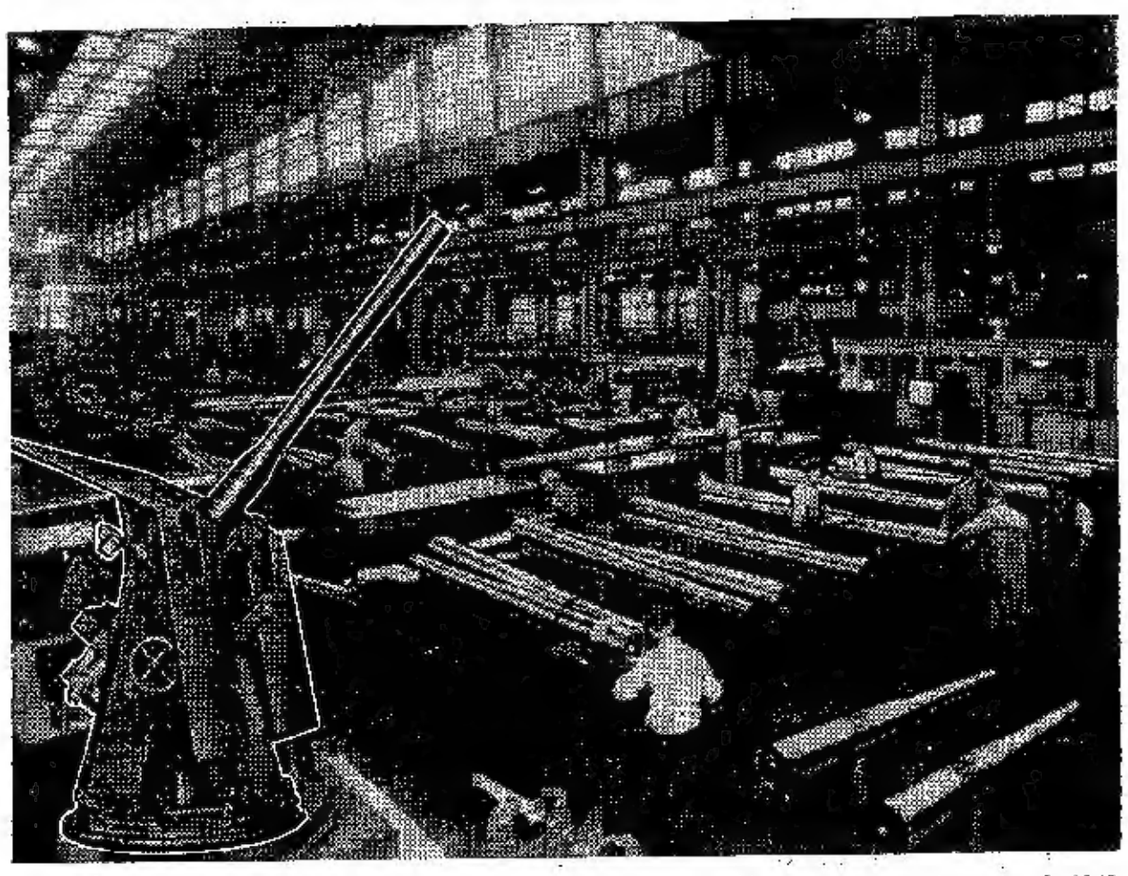

Les usines Ogden du Pacifique Canadien, à Calgary, Alberta, à trois mille quatre cent trente huit pieds au-dessus du niveau de la mer et à 2,600 milles de chemin de fer de l'Atlantique, fournissent un exemple de plus à l'effet que l'organisme entier du C.P.R., d'abord créé pour les besoins de temps de paix, a su s'adapter avec une rapidité étonnante aux exigences de la guerre.

On fabrique aujourd'hui, dans ces usines situées à proximité des Montagnes Rocheuses, des canons de divers calibres qui servent à armer nos navires marchands et à les protéger contre les attaques des submersibles nazis.

Le canon de trois pouces que l'on voit au premier plan, dans la vignette ci-dessus, est l'un des cinq modèles qui sortent de ces vastes ateliers de chemins de fer. A l'arrière plan, on a une vue générale de l'usine et des hommes au travail.

C'est à la demande du ministère des Munitions et des Approvisionnements, à l'automne de 1940, que l'on commença à fabriquer des canons aux usines d'Ogden, très bien situées au point de vue géographique pour la production du matériel de guerre. Il fallut effectuer plusieurs transformations dans l'établissement pour y fabriquer des canons. Les réparations importantes aux locomotives et aux wagons sont maintenant effectuées à Winnipeg ou même, dans certains cas, aux usines Angus, à Montréal.

Chelmsford

Chelmsford a mérité la plaque VI, décernée à la ville du district qui a obtenu le plus grand pourcentage durant le sixième Emprunt de la Victoire. La ville a 193 pour cent de son objectif de $24,000. Le grand drapeau est étendu dans la vitrine devant le bureau de poste.

La caisse populaire de Chelmsford, ouverte officiellement le 1er mai, le 2 mai comptait déjà 53 membres qui avaient des parts payées et dépots en banque au montant de $4,223.

Le comité d'administration se compose de Mgr S. Côté U.D, président; Adrien Joliat, vice-président; N.-J. Gratton, secrétaire; Auguste Rhéaume, Wilfrid Montpellier, Daniel Dévot et Osias Paquette.

Commission du crédit: Elorie Trottier, Raymond Bélanger et Emile Montpellier. Surveillance: J.-Paquette, J.-A. Gratton et Donoza Lavallée.

La réception de nouveaux membres dans la Congrégation des Enfants de Marie eut lieu dimanche dernier. M. l'abbé Jacques Michaud reçut les aspirantes. La cérémonie fut suivie du Salut du Très Saint Sacrement.

Le jour de l'Ascension, plusieurs enfants de la paroisse firent leur première communion. Les élèves de l'école du village sous la direction des Rév. Soeurs Grises de la Croix chantèrent des cantiques appropriés.

M. et Mme Olida Thibeault, de Montréal, passent quelques semaines chez M. J. Thibeault et autres parents.

M. et Mme Gilbert Paquette, M. Léo Paquette et son fils, Gilbert, sont de retour de Californie où ils ont passé l'hiver.

M. et Mme H. Alle, séjournent à River Valley durant quelques jours.

M. et Mme Joseph Cousineau, de Sudbury, visitaient la famille D. Guindon, dernièrement.

M. et Mme Lionel Lavallée ont eu la douleur de perdre leur jeune fils.

Les traits qui partent d'en haut font des blessures plus profondes. Massillon.

••

On y voit bien plus clair après avoir pleuré.—François Coppée.

••

Rien ne vieillit aussi vite qu'un bienfait.—Mme de Staël.

Salle d'étude sur le Crédit Social

Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.

Tout le monde est bienvenu.

290 rue King, est — Sudbury

J.-B. DUCHARME

Service Funéraire

73 rue Beech — Téléphone: 6-6302

Fashion Craft Shops Ltd.

(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)

est actuellement installé à

18 rue Elm, est — Téléphone 3-0523

Venez visiter notre nouveau magasin

DANSE

A l'Hotel FRONTENAC

Tous les mardis et jeudis

GIBBY GIBSON ET SON ORCHESTRE

Notre salle de danse est climatisée

Prix d'admission: dames, 35c - hommes, 50c

42 rue Borgia — Sudbury, Ont.

ADAM & CIE

Epicerie moderne - Viandes de choix

DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

LA VIE AGRICOLE

L'industrie avicole

Les frais de production détermineront à la longue tout le programme de l'industrie avicole canedienne. Le maintien de la production actuelle après la guerre et l'expansion possible à l'avenir dépendent de la mesure dans laquelle les frais de production pourront être abaissés. Le surplus prévu de 100,000,000 de douzaines d'oeufs en 1944 est considérable, et tout indique qu'il sera encore plus élevé en 1945, mais le Ministère fédéral de l'Agriculture fait remarquer que ce n'est pas tant l'augmentation du surplus qui cause de l'anxiété mais plutôt les frais élevés de production. Il ne s'agit pas seulement de soutenir la concurrence des autres pays mais aussi celle des autres produits sur le marché canadien.

Les frais qui s'expliquent difficilement sont les suivants:

1. L'emploi continu de sujets de qualité inférieure.
2. Les remplacements toujours croissants de sujets.
3. Les pertes de poussins qui peuvent être prévenus, et les pertes de sujets en cours de développement.
4. Le gaspillage en unités de chauffage, les logements froids, la mauvaise calorifugation, la formation des plumes, les dos chauves et la mue prématurée.
5. Le gaspillage d'aliments, les mauvaises trémies, les rats, les moineaux, etc.
6. Les pertes causées par les poux, les mites et autre vermine, les corneilles, les renards, etc.
7. La négligence à maintenir une provision abondante d'eau en tout temps.
8. La négligence à maintenir les oiseaux et leurs plumes en bon état.
9. La lenteur des poulettes à entrer en ponte et la faiblesse de la production commerciale en automne.
10. L'oisiveté, la suralimentation et la saleté qui réduisent la vigueur et affaiblissent la santé.

Aliments pour les volailles

L'abattage bien fait ainsi que la bonne plumaison et le bon emballage aident à placer une volaille dans les catégories supérieures. Mais quand les volailles sont tuées et mises en vente, elles ne rapportent que ce qu'elles valent. Si elles sont de la catégorie C, la plus basse de toutes, elles y resteront; rien de ce qu'on pourrait faire ne les fera remonter dans la catégorieA de lait. La production de volailles de bonne qualité dépend du cultivateur.

Et cependant, un grand nombre de cultivateurs sacrifient tous les ans de 35 à 40 cents par oiseau faute de préparation pour la vente. Il y a une différence de 7 cents la livre entre les prix maximums des catégories A "de lait" et C. Une grande partie de cette différence pourrait être supprimée si l'on prenait le peu de temps qu'il faut pour bien engraisser les volailles.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture insiste plus que jamais, auprès des cultivateurs sur les avantages de l'alimentation en épinette ou de l'engraissement en parquet avant de vendre les volailles. Ceux qui ne l'ont pas déjà essayé seront surpris de voir quelle amélioration on peut obtenir en mettant une volaille dans un petit parquet et en lui donnant une abondance de nourriture pendant les quinze jours qui précèdent la vente.

Dans l'Est du Canada ces cultivateurs qui se servent généralement de leur propre grain pour nourrir leurs volailles toute l'année souffrent des mauvaises récoltes obtenues en 1943. Quelques-uns d'entre eux qui sont obligés d'acheter toute la nourriture dont ils ont besoin, lésinent trop souvent dans leurs achats d'aliments. Mais ce n'est pas le moment de cesser d'acheter du grain pour les volailles. Le Ministère fédéral de l'Agriculture déclare qu'il y a profit pour les cultivateurs à donner à leurs volailles la quantité supplémentaire de grain qui est nécessaire pour bien les engraisser, même si ce grain doit être acheté. Une abondance de nourriture, de l'eau propre et un exercice limité, aident à faire sortir un grand nombre de sujets de la catégorie C qui ne rapporte qu'un bas prix.

La toux chez le cheval

Les chevaux sont exposés à quatre maladies de l'appareil respiratoire — la pneumonie contagieuse, la bronchite infectieuse, l'influenza et la gourme. D'après les autorités vétérinaires, la mortalité résultant de la pneumonie contagieuse varie généralement de 15 à 20 p.c. Cette maladie est caractérisée par un mauvais appétit, la fièvre, la toux, la difficulté de respiration, une dépression générale et une faiblesse de la circulation. Les animaux qui présentent des symptômes de pneumonie contagieuse devraient être isolés et soumis à l'examen d'un vétérinaire aussi promptement que possible.

Dans les cas de bronchite infectieuse, le plus grand danger est la possibilité du développement de pneumonie. La bronchite chez le cheval est causée par un virus et caractérisée par la toux, la fièvre et l'inflammation des muqueuses de la tête. Le repos est le meilleur traitement. Il ne faut pas faire travailler trop vite les chevaux qui viennent de se remettre d'attaques de bronchite sinon ils développeraient des infections secondaires qui pourraient leur être fatales.

L'influenza des équidés est dangereux également à cause des complications qui peuvent en résulter . Les symptômes de quelques maladies comprennent les frissons, la fièvre, la perte de l'appétit, la difficulté de respirer, l'inflammation des yeux. On mettra au repos complet tous les chevaux qui présentent ces symptômes. Des médicaments peuvent être utiles dans certains cas. Il faudra toujours les surveiller attentivement car la pneumonie peut aisément se développer juste au moment où le danger de l'influenza paraît être passé.

La récolte de blé de 1944 dans l'Amérique du Nord aura plus d'importance qu'on ne prévoyait il y a huit ou dix mois, déclare la Revue mensuelle sur la situation du blé. On compte que 1,750,000,000 de boisseaux de blé canadien et américain disparaîtront au cours de l'année actuelle de récolte, et que le reliquat combiné des deux pays sera de 540,000,000 de boisseaux inférieur au total de l'année dernière.

Guerre aux vers gris

La production intensive de denrées alimentaires est plus nécessaire que jamais et la demande de renseignements sur la façon de combattre les insectes nuisibles augmente avec l'étendue consacrée aux jardins de guerre, dit M. Alan G. Dustan, de la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. M. Dustan recommande instamment que l'on prenne dès maintenant les mesures nécessaires pour maîtriser les vers gris, ce fléau toujours présent dans nos jardins. On ne pourra pas se procurer de mélasse cette année pour préparer les appâts empoisonnés dont on se sert pour détruire cet insecte, mais ce n'est pas là un inconvénient parce que l'appât sans sucre est tout aussi efficace que l'appât sucré.

On considérait autrefois que la mélasse était indispensable. On sait aujourd'hui qu'elle n'est pas nécessaire. Le grand point au sujet de la guerre contre les vers gris, c'est qu'il faut s'y préparer au commencement même de la saison de végétation, parce que ces vers déploient généralement de l'activité avant que le plupart des graines de semence soient confiées à la terre.

L'appât empoisonné est la meilleure arme contre le vers gris. On peut le préparer de la façon suivante: 25 liv. de son, 1 livre de vert de paris et environ 2½ gallons d'eau. On mélange d'abord parfaitement les ingrédients secs puis on ajoute l'eau. Il ne faut ajouter que juste assez d'eau pour que la composition ait la consistance de brin de scie humide. Il ne faut pas que le mélange soit détrempé, baveux, mais dans un état tel qu'il s'émiette aisément dans la main et qu'il coule entre les doigts.

Si la parcelle de terre que vous vous proposez d'ensemencer était infestée de vers gris l'année dernière, traitez-la avant d'y planter quoi que ce soit. Si c'est un grand champ, destiné à la grande culture, épandez l'appât à raison de 15 à 20 livres par acre quelques jours avant la transplantation. Une application devrait suffire mais une deuxième peut être nécessaire quelques jours plus tard si les vers gris sont nombreux. On fait l'épandage de l'appât le soir, juste avant la tombée de la nuit par une soirée calme et chaude.

Si une attaque inattendue se produit quand les plantes sont déjà dans le champ, il faudra appliquer l'appât autour de la base de chaque plante en mettant une demi-cuiller à thé de l'appât par plante. Une deuxième application peut être faite deux ou trois jours plus tard si c'est nécessaire.

AUGMENTATION SANS PRECEDENT DANS ABBATAGES DE PORCS

En l'automne de 1943, et pour la première fois dans les annales de l'agriculture canadienne, les abatages de porcs ont dépassé le chiffre de 180,000 par semaine. Ils sont restés au-dessus de ce chiffre depuis ce temps-là. Depuis le premier jour de l'année, la moyenne des abatages de porcs inspectés a largement dépassé 200,000 par semaine.

Pendant les trois premiers mois de 1944, les abatages de porcs inspectés se sont totalisés à plus de 2,800,000, contre 1,600,000 pendant le premier trimestre de 1943. En d'autres termes, pour chaque 100 porcs abattu pendant le premier trimestre de l'année dernière, il s'en est abattu 174 pendant, le premier trimestre de cette année.

La pratique de graisser le disque à sens unique fréquemment avec une quantité modérée de graisse donne de meilleurs résultats que le graissage moins fréquent avec une quantité abondante de graisse.

• •

Il ne faut pas exposer les veaux de printemps à la chaleur et aux mouches, mais les tenir dans une stalle fraîche jusqu'à l'âge de trois ou quatre mois, après quoi on peut les mettre dans un enclos pendant la nuit. Plus tard dans la saison, en août ou septembre, lorsque les veaux sont suffisamment développés, il faut leur donner accès à un bon regain de pâturage pendant le jour.

• •

Les graines de légumes et de récoltes de grande culture que voici ont été ajoutées à la liste des produits qui ne peuvent être exportés du Canada que sous permis: chou frisé, brocoli (en germination), céleri-rave, fétuque de Chewing, cresson, aubergine, endive, chou-rave, poireau, crételle, persil, alpiste des canaries, pâturin commun, ray-grass, salsifis, sorgo, herbe du Soudan, avoine élevée ou fromental, vesce et melon d'eau ou pastèque.

LE TRAFIC AÉRIEN CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉ PAR LA GUERRE

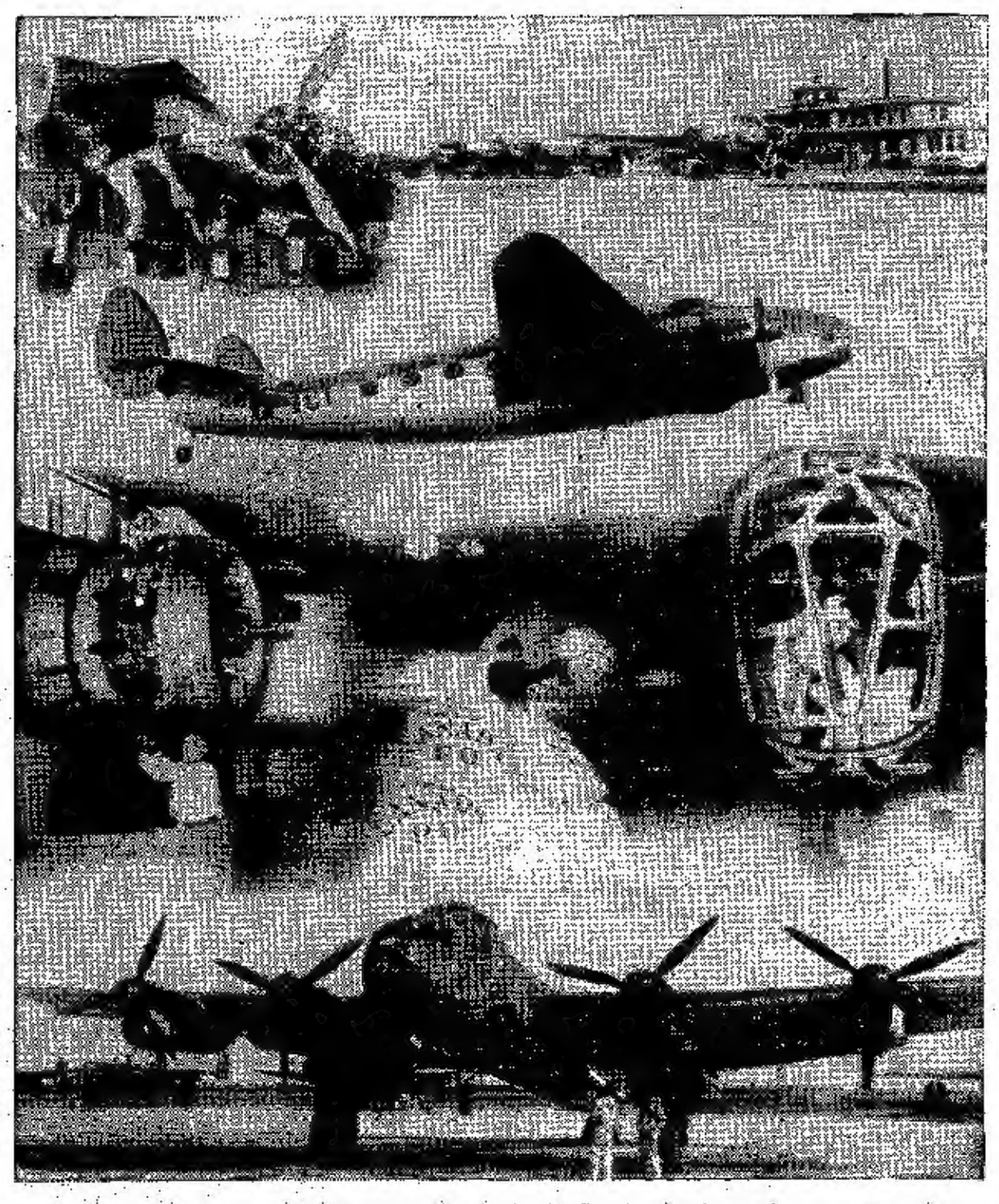

LA guerre a amené une augmentation considérable du trafic aérien au Canada. Le rapport annuel des Lignes aériennes Trans-Canada, dans lequel apparaît le montage photographique ci-dessus, renferme des chiffres éloquents à ce sujet. En 1943 le nombre de passagers transportés par notre grand réseau aérien national a augmenté de 34%, le volume des messageries aériennes de 126% et celui du courrier aérien de 61% par comparaison avec les chiffres de 1942. L'an dernier Air-Canada a transporté quelque 200,000,000 de lettres sans compter le courrier transatlantique qu'il transporte pour le compte de l'Etat canadien et pour le bénéfice de nos troupes en Europe. Les recettes nettes d'exploitation se sont élevées à $9,379,501, une augmentation de $2,042,183 sur 1942.

Sans compter le service transatlantique, Air-Canada a transporté l'an dernier des passagers, des messageries et du courrier sur un parcours transcontinental total de 4,903 milles.

Le montage reproduit ici montre le chargement des messageries dans les soutes d'un avion, un avion transcontinental de la Compagnie en plein vol, la réparation des avions militaires dans les ateliers de la Compagnie, le chargement du courrier pour nos troupes outre-mer et, en-dessous, l'un des gros avions Lancaster qui transportent ce courrier à travers l'Atlantique.

Autos usagés demandés

Nous avons besoin de
100 automobiles usagés
Les plus hauts prix sont payés

Ecrivez ou amenez votre machine à

DAVISON'S GARAGE LTD.

103 rue Elm, Sudbury Tél. 7-7566

LA PAROISSE STE-ANNE FETE LE REVEREND PERE CURE

Lundi dernier, les paroissiens de Ste-Anne se rendaient en foule à la salle Ste-Anne à l'occasion du 48ième anniversaire de naissance de leur curé, le Rév. P. Rosaire Legault S.J. Ce fut une belle manifestation de l'estime et de l'amour filial que la paroisse porte à son curé. De nombreux curés et amis des paroisses voisines avaient tenu à être présents pour rendre aussi hommage au bon père Legault. Le collège du Sacré-Coeur, dont ce dernier fut le Recteur pendant six années, étaient dignement représenté, entre autres, par le Recteur actuel, le R. P. Courteau, les RR. PP. Gauthier et Cadieux.

Les enfants d'école de la paroisse, sous la direction de la Rév. Soeur Ste Irénée aidée de Mlles Goergette et Gisèle Schnopp, Réjane Beaudoin, de Mme Côté, toutes institutrices, présentaient une magnifique séance récréative.

Voici le programme de la soirée:

1—Duo: Mlle A Adam, M. R. Groulx
2—Choeur: La Prière des Blés, par la 8ième année filles, E. Centrale.
3—Touchante adresse au curé au nom de la paroisse Ste-Anne, en particulier au nom des enfants des écoles, par M. Jean Charette, élève. Ce dernier agit comme maître de cérémonies pour la soirée.
4—Voeux: Les petits du Jardin de l'Enfance
5—Saynette: "Un beau rêve", élèves de l'école St-Thomas
Voici les noms de celles qui prirent part à ce magnifique numéro du programme: Mlles Y. Morrisson, R. Karr, N. Beaudry, P. Charette, I. Croteau, M. Lévesque, M. Meilleur, Y. Gratton, C. Lalande, R. Malo, B. Mahon, B. Doyle, C. Sanscartier, C. Lee, J. Dubois, M. Dennis, J. Legault, R. Blais, P. Déchene, C. Beauchamp, L. Poirier.
6—Récitation: Robes et manteaux, 8e année filles, E. Centrale
7—Choeur parlé: La Milice du Pape: les Croisés
8—Les petits géomètres. Ecole St-Albert
9—Chant: Voeux de fête. 8e année, filles, E. Centrale
Ici on présenta à l'heureux fêté, une superbe bourse.
10—Saynète: Les deux braconniers, avec MM. Roger Villeneuve, Maurice Mackenzie, et Maurice Gravelle comme principaux acteurs.
11—Le Baptême d'une Poupée, les petites de l'E. Centrale
12—Le Féminisme, les élèves de l'école secondaire ayant comme personnages:
Mme Cherville, Mlle Y. Marenger
Mme Velfroy, Mlle C. Gauthier
Lucie Guillot, nièce de Mme Cherville, Mlle Thérèse Davis
Claire Guillot, nièce de Mme Cherville, Mlle T. Nolet
Francine: paysanne, Mlle Carmen Lefebre
Vuva, petite paysanne, C. Ménard
Ninette, bonne, Mlle J. Lévesque
Facteur, M. Maurice Gauthier

Le Rév. P. Legault prit ensuite la parole. Il dit combien il était heureux et touché de cette manifestation de reconnaissance des enfants des écoles envers leur pasteur. Il rappela l'amour de Notre Seigneur pour les petits enfants. En paroles simples, il remercia les enfants en leur montrant la beauté de leur geste. Il remercia la Rév. Soeur directrice et les organisateurs de la soirée. Puis s'adressant aux parents, il leur montra combien ils devraient être heureux et fiers que leurs enfants puissent poser des actes, exprimer des sentiments aussi profondément chrétiens dans notre belle langue française qu'ils manlaient si bien. Il ne faut donc pas oublier que c'est à Sudbury que nous avons cela et qu'il faut nous enorgueillir de l'acquis que nous avons.

Le R. P. Legault termina par le chant O CANADA. Félicitations aux organisateurs de la soirée, particulièrement à ceux qui s'occupèrent du décor et des costumes qui étaient vraiment remarquables.

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 6-6362

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraichissements, Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

OIGNONS à CUIRE, 1ère qualité — 2 lbs 15¢
LAIT Silverwood's — bte 16 oz. 9¢
SHREDDED WHEAT, James — pqt 5¢
PAIN CARLOAD — 2 pour 15¢
GRAISSE PURE Silverleaf — 2 lbs 29¢
RAISINS de Californie — 2 lbs 35¢
L'EPICERIE CARLOAD
"3 MAGASINS 3"
45 rue Elm "Quality Meat" et Epicerie
499 Notre-Dame 16 Elm est

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Après le récital de M. Leblanc

Valeur suggestive de cet effleurement sur quatre cordes. . .

Spectateur frémissant, j'entends, subtile, dans l'espace attentif, la voix d'une âme qui s'évade. Le violon, doré de lumière, ruisselant de possibilités sonores, porte dans son sein une foule bruissante de mélodies, amas confus, atmosphère innombrable de vibrations, siège encore informe de la musique que l'archet vient délivrer. Elle naît, elle révolutionne le silence, elle s'étend à l'univers présent cette domination vivante de la musique. En articulations légères et menues, en soupirs graves et vibrants, elle impose à l'esprit une tourbillonnante constellation d'étoiles. Les petites notes, lancées, fuyantes, dans l'air se condensent en une affluence de scènes lumineuses. Dès que sous l'archet la note a jailli, c'est pour l'être tout entier une fête puissante: l'imagination cherche l'idéale image, l'âme soudain se fait avide. Un rêve obscur est né en musique, songe lointain, à peine esquissé vers lequel tendent toutes les fibres de l'âme. Qui dira la somptuosité de cette vision enchanteresse, qui la pourra ciseler telle qu'elle fut alors que l'artiste la suscita de sa boîte magique? Quand le violon s'est tu, quand la dernière vibration a cessé de miroiter, quand le silence rigide a reconquis l'espace, ce rêve s'est effacé que j'avais cru saisir. . .

Robert VIGNEAULT

Au théâtre Rio

AU THEATRE RIO VENDREDI SOIR LE 26 MAI

Depuis quelque temps, le Rio présente à son auditoire une aubaine tous les vendredis soir. C'est une vue de plus qui commence vers 11 heures du soir après la dernière représentation régulière.

Donc, vendredi prochain au Rio, vous aurez une comédie, "The Great Gildersleeve"; un roman du vieux ouest américain, "Women of the Town"; une intéressante caricature et la vue en série, "Daredevils of the West"; des nouvelles, et en plus, notre spécial de vendredi soir: "Vivacious Lady," avec la célèbre étoile Ginger Rogers. Le tout vous est offert pour les plus bas prix en ville.

(Communiqué)

Au théâtre Regent

le 29-30-31 MAI

Les films Russes ne manquent pas de nous intéresser et le Regent nous présente quelque chose d'unique, lundi, mardi et mercredi prochain. C'est un film de la vieille Russie, l'histoire d'un grand Tsar et de sa jeune princesse allemande. Pour ceux qui n'aiment pas trop les films russes modernes ou le feu et le sang sont un peu trop en évidence, nous ne pouvons penser à rien de mieux que de vous offrir le film épique: Catherine the Great.

(Communiqué)

PARAPLUIES

Ottawa—Les restrictions sur la production des parapluies à certains pourcentages établis, à des niveaux de prix fixés, sont maintenues. L'ordonnance A-634 qui imposait ces restrictions pendant une période temporaire seulement est maintenue par l'ordonnance A-1170.

Cuisine raffinée mène à la pharmacie.—X.X.X.

Au GRAND
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
BLACK HILLS EXPRESS—Don "Red" Barry
JIVE JUNTON — Dickie Moore, Tina Thayer
En plus:
Caricature en couleurs et Chapitre 9 de "The Batman"
LUNDI - MARDI - MERCREDI — LES 29 - 30 - 31 MAI
AS THOUSANDS CHEER
Mickey Rooney, Judy Garland, Red Skelton
Ann Sothern et un caste de 30 vedettes
En couleurs!
Aussi
THAT OTHER WOMAN — Virginia Gilmore - James Ellison

Au REGENT
D'EN ARRIERE DE
L'OMBRE DU KREMLIN
Nous arrive la merveilleuse histoire des vies et des amours de fou Tzar Pierre et de la grande Catherine de Russie.
Les amoureux les plus étranges de l'histoire
CATHERINE THE GREAT
avec
Douglas Fairbanks et Elizabeth Bergner
EXTRA
HARVEST MELODY — Rosemary Lane
Commençant après minuit dimanche, le 29 mai

Théâtre CAPITOL Sudbury
TOUTE LA SEMAINE
COMMENÇANT LUNDI LE 29 MAI
Greer Garson - Walter Pidgeon
dans
Madame Curie

THEATRE RIO
RUE HAZEL
LES PLUS BAS PRIX DANS LE DISTRICT DE SUDBURY
Les 25, 26 et 27 mai
WOMAN OF THE TOWN
ALBERT DEKKER - CLAIRE TREVOR
THE GREAT GILDERSLEEVE
HELEN PEARY - JANE DARWELL
CARICATURE: "JACK WABBIT AND BEANSTALK
CHAPITRE 9 DE DAREDEVILS OF THE WEST
DERNIERES NOUVELLES
Les 29, 30 et 31 mai
MISSION TO MOSCOW
WALTER HUSTON - ANN HARDING
WHISTLING IN BROOKLYN
RED SKELTON - ANN RUTHERFORD
VENDREDI SOIR LE 26 MAI "REVIVAL":
VIVACIOUS LADY — Ginger Rogers